ONZIÈME ANNÉE. — N° 261 15 NOVEMBRE 1907 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LES "ALPHONSE ALLAIS" DE L'AU-DELA

J'étais avec Alphonse Allais — il y a de cela, hélas ! une vingtaine d'années ! — quand il eut l'idée de la désopilante bouffonnerie que je vais raconter.

Il l'a racontée lui-même, quelque temps avant de mourir, dans une de ses humoristiques chroniques du *Journal*, en l'arrangeant, en la « corsant » un peu. Voici la scène telle qu'elle eut lieu.

Nous étions assis avec un ami, je crois bien que c'était Georges Auriol, à la terrasse du café d'Harcourt, boulevard Saint-Michel.

Soudain, un gros monsieur, l'air jovial et naïf, gilet déboutonné, tout en sueur, vint prendre place, en soufflant, devant une table voisine de la nôtre.

— Garçon, un *demi* ! commanda-t-il.

Puis, pour éponger, avec son mouchoir à carreaux, son front tout ruisselant de gouttelettes, il posa son chapeau sur le siège qui le séparait d'Alphonse Allais.

Quelques instants s'écoulèrent. L'homme avait déjà avalé son demi et il en demandait un second, lorsqu'Alphonse Allais, du ton le plus naturel du monde, lui adressa la parole :

— Excusez-moi si je me trompe, Monsieur, mais je crois bien vous connaître. N'êtes-vous pas d'Harfleur ?

— En effet.

— Il me semblait bien !... Mais où diable ai-je eu l'honneur de me rencontrer avec vous?... Ah ! j'y suis. Ce devait être chez mon vieil ami Bonnenval.

— Bonnenval, le chapelier ? C'est bien possible. Je le vois presque tous les jours. Il habite dans ma rue et je me fournis chez lui... Mais, c'est drôle, je ne me rappelle pas du tout votre visage !... Peut-être que si vous me disiez votre nom, votre profession, cela me mettrait sur la voie...

— Alphonse Allais, entrepreneur de fumisterie.

Ayant ainsi décliné noms et qualité, Alphonse Allais, sous un prétexte, disparut quelques instants dans le café.

— C'est curieux, curieux, disait notre homme abasourdi. Je croyais connaître tout le monde à Harfleur...

Et, s'adressant à Georges Auriol et à moi :

— Et je n'ai jamais entendu prononcer le nom de votre ami !... Pourtant, il n'y a pas d'erreur, il est du pays, puisqu'il est l'ami de Bonnenval, le chapelier ?

Alphonse Allais revenait s'asseoir près de nous :

— Et cet excellent Lebatteux, le boucher, y a-t-il longtemps que vous l'avez vu ?

— Il y a trois jours à peine. J'ai fait une partie de manille avec lui.

— Chez la mère Lemourier, au café du Commerce ?

— Comment, vous savez ?

— Si je sais !... Je suis d'Harfleur... Je ne suis à Paris qu'en passant.

Et alors Alphonse Allais se mit à parler de Durand, le pharmacien ; de Dupont, le bourrelier ; de Tounetot, l'huissier, et de l'épicier, du boulanger, du mercier, du sabotier, en les désignant tous par leur nom de famille, et même par leur prénom.

Stupéfaction croissante du bon provincial, qui s'était assis auprès de nous.

Au bout de quelques instants, il fut convaincu que la chaleur, le bruit de Paris lui avaient donné la berlue. Comment expliquer autrement qu'il eût oublié le nom et le visage d'un homme qui passait sa vie comme lui-même à Harfleur, et qui en connaissait tous les habitants ?

Or, voici ce qui s'était passé.

En se penchant sur le chapeau que le bonhomme avait posé sur la chaise qui était à ses côtés, Alphonse Allais y avait lu, dans la coiffe, le nom du chapelier et celui de la ville d'Harfleur. Puis, pendant la courte absence qu'il avait faite, il avait, dans le café, consulté le *Bottin* et y avait recueilli la liste des noms qui avaient servi à la mystification.

⁂

J'ai songé irrésistiblement à cette histoire drolatique, que je m'excuse d'avoir contée si mal, en lisant la remarquable étude, dont nous achevons aujourd'hui la publication, d'après le *Bulletin de la Société Psychique de Nancy*.

Je prie l'auteur de cette étude sur « la persistance de l'individualité chez les personnalités psychiques » de ne pas voir dans un tel rapprochement une intention de dénigrement. Je considère, au contraire, son travail comme un des plus sérieux, des mieux documentés, qui aient été écrits sur la question. Il n'en est pas moins vrai que les différentes personnalités psychiques dont il nous entretient semblent avoir démontré la persistance de leur individualité et prouvé leur identité à peu près de la même manière, et, en tout cas, avec la même véridicité qu'Alphonse Allais établit la sienne, aux yeux du brave homme qui buvait des *demis* à la terrasse du café d'Harcourt !

D'après l'auteur, celle de ces personnalités psychiques qui aurait donné les plus saisissantes indications d'identité, serait celle qui s'est présentée sous le nom d'Augustin Cauchy.

Lisons donc ensemble, attentivement, le chapitre qui le concerne.

Pour démontrer qu'il est bien l'esprit d'Augustin Cauchy, il indique le cimetière où il est inhumé, il dicte l'épitaphe latine qui est gravée sur sa tombe, il donne la date de sa mort, il rappelle qu'il fut professeur en Sorbonne et qu'il a écrit des *Mémoires*... Toutes ces indications, vérification faite, se trouvèrent exactes.

Mais en quoi, je vous le demande, l'exactitude de toutes ces indications est-elle une preuve que la personnalité psychique qui les a fournies est la personnalité survivante d'Augustin Cauchy ?

De même qu'en consultant le *Bottin* Alphonse Allais avait pu démontrer à un habitant d'Harfleur qu'il était lui-même habitant d'Harfleur où, peut-être, il n'avait jamais mis les pieds, de même une personnalité psychique quelconque a pu donner sur Augustin Cauchy toutes sortes d'indications précises, sans être pour cela Augustin Cauchy.

Vous me direz :

« Il y a de grandes chances pour que la personnalité psychique qui s'est donnée comme étant Augustin Cauchy ait dit la vérité. Les fantaisistes du genre d'Alphonse Allais sont rares sur terre ; ils doivent l'être plus encore dans l'autre monde. Comment admettre que si un défunt a, par miracle, le moyen de communiquer avec les vivants, il en profite pour les mystifier ! »

Le raisonnement serait excellent, s'il était prouvé que les « esprits » qui se communiquent à nous, dans les expériences médianimiques, sont des « esprits » désincarnés, des personnalités ayant autrefois possédé un corps, des humains ayant vécu d'une existence terrestre.

Mais cette preuve n'est pas faite. Elle est loin de l'être.

Au contraire, si, comme les observations que, depuis douze ans, nous avons enregistrées dans ce recueil, nous y autorisent, nous supposons que les intelligences qui se manifestent dans les expériences médianimiques sont des intelligences *amorales*, enclines au mensonge, à la taquinerie, à toutes les perversités et qui n'ont jamais été incarnées, rien n'est plus vraisemblable qu'une mystification de leur part.

Entre les deux hypothèses, pour ma part, je ne balance point.

La seconde me paraît infiniment plus probable que la première.

⁂

Les raisons de cette préférence, le cas d'Augustin Cauchy me les fournit en abondance.

Je n'en retiendrai qu'une.

Si le bon provincial dont Alphonse Allais se paya, comme on dit, la tête si spirituellement,

avait eu la pensée de lui demander quelques détails complémentaires sur les commerçants d'Harfleur dont il citait les noms ; s'il lui avait demandé, par exemple, combien le boucher avait d'enfants, quel était le nom de la jeune fille que le bourrelier avait épousée, depuis quelle date l'épicier était veuf, il est probable que, si malin qu'il fût, Alphonse Allais serait resté coi.

Or, au cours de la conversation que l'auteur de l'étude sur les personnalités psychiques a eue avec l' « esprit » d'Augustin Cauchy, quelques questions de ce genre furent posées — et l' « esprit » n'y put répondre.

Exemple (je cite) :

D. — Vous avez dû avoir de nombreux élèves ?

R. — Oui.

D. — Quelques-uns ont dû arriver à des situations en vue. Pouvez-vous dire leur nom ?

R. — Je ne le puis.

D. — Pourquoi ?

R. — Ce serait transgresser nos lois.

D. — Quelles lois ?

R. — Les lois régissant les esprits.

D. — Alors, dites-nous quelles sont ces lois, qui les a édictées ?

R. — Notre divin Maître.

Est-ce que, dans ce bout de dialogue, la mystification ne vous apparaît point ?

Concevez-vous le divin Maître autorisant l'esprit d'Augustin Cauchy à donner une foule de détails, comme ceux que j'ai relevés plus haut, et lui interdisant de nommer quelques-uns de ses élèves ? Concevez-vous le divin Maître refusant à Augustin Cauchy la permission de fournir des indications, aussi oiseuses, aussi peu indiscrètes, et que, d'ailleurs, on aurait pu, comme les autres, vérifier sans difficultés ? Quelle disproportion entre la majesté de la défense et la puérilité de la chose défendue !

La vérité, elle éclate avec évidence. De même qu'Alphonse Allais n'avait aucun renseignement sur les familles des commerçants dont il parlait, de même l' « esprit » qui se vantait d'être Augustin Cauchy avait oublié de prendre ses informations sur l'objet de la question qu'on lui posait.

Pour se tirer d'embarras, il imaginait une excuse, un prétexte, une défaite : les lois imposées par le divin Maître, et qu'il ne fallait pas transgresser !!

On pourrait, au surplus, démontrer, en se servant de communications obtenues d'autres personnalités psychiques, que lesdites lois n'existent pas, au moins sur le point spécial qui nous occupe.

Est-il possible d'admettre, en effet, qu'il soit interdit à un ancien professeur de citer le nom de ses élèves, alors qu'il est permis à d'autres « esprits » de citer le nombre et les noms de leurs descendants ?

Mais à quoi bon insister ? Ces quelques remarques suffisent à inspirer les convictions qu'il n'y a aucune identification possible entre l' « esprit » qui s'est donné pour Augustin Cauchy et l'Augustin Cauchy de la réalité.

Rien ne serait plus facile que de faire un raisonnement semblable pour chacune des personnalités psychiques dont il est question dans le travail que nous commentons. *Ab uno disce omnes.*

Et dire que les Spirites font déjà état de cette conférence de M. X... à la Société d'Etudes psychiques de Nancy, comme d'une contribution nouvelle à la démonstration de leurs doctrines !

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

Une superstition qui s'en va : Les miroirs à la scène.

On sait de reste que les plus superstitieuses gens du monde sont les gens de théâtre. Et par exemple, à propos du *Samson*, de M. Bernsteim, qui obtient un succès si peu flatteur pour le public, les journaux se sont plu à nous répéter que cet auteur n'aurait aucune confiance dans le sort d'une pièce (si brutale fût-elle, et quand même on y crierait tout le catéchisme poissard), si le titre avait plus de six lettres. Cinq lettres sembleraient plus indiquées...

M. Grisier, directeur de l'Ambigu, aime aussi le nombre six, non pas pour les titres de pièce, mais d'une manière générale, à la ville comme au théâtre ; et il abomine le nombre sept : il faut dire six *bis*.

M. Samuel met tout son espoir dans le chapeau de paille qui ne quitte jamais sa tête. Ses nuits sont pleines de cauchemars, parce qu'il n'a pas encore trouvé le moyen de garder son chapeau de paille en dormant.

M. Hertz, directeur de la Gaîté, met des bottines neuves à chaque répétition générale.

Le costumier Landolff n'aurait pour rien au monde accepté d'habiller la Loïe Füller dans la *Tragédie de Salomé*, que joue en ce moment le Théâtre des Arts,

et où cette prestigieuse fée des Flammes (un peu dodue, peut-être, pour la fille adolescente d'Hérodiade), revêt une traîne ocellée, — « où sont restés attachés tous les yeux qu'elle charma », dit le livret. Landolff, en effet, a les paons en horreur; il refusa récemment à MM. de Flers et Cailhavet de mettre des plumes de paon au costume de Germaine Gallois, qui créait une opérette aux Capucines.

On recueillerait un volume de petites manies semblables en faisant le tour de Cabotinville.

Nul n'ignore que le mot « guigne » est absolument interdit sur les planches : on dit « la cerise ».

Enfin la superstition de la glace était universelle. Hier encore, on n'aurait vu nulle part une glace sur la scène. Rien n'était même plus bizarre que de constater, dans une mise en scène réaliste et artistique comme on en fait aujourd'hui, — au milieu de meubles de style, de bibelots authentiques, — un miroir peint!

Eh bien, cette superstition a vécu. J'ai constaté avec émerveillement, il y a quelque temps déjà, à la Comédie-Française, la présence d'une belle glace où se reflétait le décor, dans l'*Amour veille*, je crois. Tous les théâtres ont suivi l'exemple de la maison de Molière. Il y avait encore hier un miroir de pur style dans la garçonnière où M. de Courpière essaie de nous persuader, à l'Athénée, que la véritable vocation des gens du monde peut se symboliser par une haute casquette.

C'est un signe des temps!... (Le miroir, veux-je dire : Courpière aussi, d'ailleurs.)

Pourquoi usait-on, hier encore, de glaces en carton peint? De peur, sans doute, de casser une glace véritable, ce qui présage d'affreux malheurs. Cette superstition, qui règne dans l'univers entier et remonte à la plus vénérable antiquité, se rattache à de curieuses croyances taboutiques.

⁂

De même que certains peuples croient que l'âme d'un homme est dans son ombre, d'autres se figurent qu'elle est dans son reflet, produit par l'eau ou par une glace. Telle est la croyance des habitants d'Andaman. Les Fidjiens croient avoir deux âmes, l'une claire, l'autre foncée; celle-ci va dans l'Hadès, l'autre est leur reflet sur une glace ou dans l'eau. La première fois que les Motu-Motus se virent dans une glace, ils crurent voir leur âme, atteste James Chalmers. Cette âme-reflet, puisqu'elle est extérieure à l'homme, court les mêmes dangers que son âme-ombre. Le reflet, comme l'ombre, peut être blessé. Pour éloigner les sorciers, les Aztèques plaçaient, derrière la porte de leur maison, un vase plein d'eau et un couteau dedans. Les sorciers qui voulaient entrer voyaient leur image percée par le couteau et se sauvaient.

Les Zoulous ne regardent pas l'eau d'une mare un peu sombre, ils croient qu'il y a dans cette eau une bête qui leur prendrait leur reflet et qu'ils mourraient. Les Basoutos croient que les crocodiles peuvent tuer un homme en entraînant son reflet sous l'eau. Dans l'île de Sadle (Mélanésie), est une mare où réside un esprit malin qui tue tous ceux qui y regardent, en prenant leur reflet, dit Codrington.

Voilà pourquoi, dans l'Inde et dans la Grèce anciennes, on ne devait pas regarder le reflet d'un corps dans l'eau, et pourquoi c'était, en Grèce, un présage de mort de rêver qu'on voyait son image reflétée, comme en témoigne Artémidore. On croyait que les esprits des eaux entraînaient les reflets ou les âmes, et que les corps ne tardaient pas, ensuite, à mourir. De là l'histoire de Narcisse languissant, puis mourant pour avoir contemplé son image réfléchie par l'eau. La légende de Narcisse, amoureux de son image, est postérieure et date d'une époque où l'on avait oublié le sens primitif de l'épisode.

On peut comprendre maintenant la coutume universellement répandue de couvrir les miroirs ou de les tourner vers le mur quand il y a un mort dans la maison. On agit ainsi parce qu'on craint qu'une âme vivante, sortie de son corps sous forme de reflet dans le miroir, ne soit enlevée par l'esprit du défunt, qui rôde dans la maison jusqu'au moment de l'enterrement. Cette coutume correspond à celle des Arus qui ne dorment pas dans une maison où un décès vient de se produire, de peur que l'âme du dormeur, sortant de son corps pendant un rêve, ne soit enlevée par l'esprit du mort.

Dans l'Oldenbourg, on pense que tout homme qui, après un décès, voit son image dans une glace, doit mourir; on recouvre donc toutes les glaces de draps blancs. En Allemagne et en Belgique, on recouvre non seulement les glaces, mais encore tous les objets brillants, verreries, cuivres, etc. La même coutume existe en Angleterre, en Ecosse et à Madagascar. Les musulmans sunnites de Bombay couvrent le miroir d'une chambre funéraire d'une étoffe qui ne doit être enlevée que quand le corps est emporté. Ils recouvrent aussi les glaces de leurs chambres avant de se coucher.

C'est pour une raison semblable que les malades ne doivent pas se regarder dans un miroir, et qu'on recouvre les glaces dans leur chambre. Pendant la maladie, l'âme peut facilement s'en aller; il est donc particulièrement dangereux de la faire sortir du corps sous forme de reflet. Par analogie, certains peuples ne laissent pas dormir les malades, de peur que, pen-

dant le sommeil, leur âme s'en aille et ne revienne pas. Vous trouverez, dans le *Rameau d'or* de Froger, une foule de constatations semblables, enfilées comme un collier de verroterie.

⁂

Telle est une partie de la mystique des miroirs, si l'on peut dire. De mystérieuses ombres les hantent, dont parfois vous pourrez peut-être saisir les yeux fixés sur les vôtres. Ceci s'entend des vieux miroirs de famille, devant lesquels des générations se sont arrêtées, et non de la glace neuve achetée chez le tapissier.

On suppose que parfois, pour annoncer un malheur, pour donner un avertissement salutaire, ces ombres familières, qui font craquer les meubles et frissonner les rideaux, peuvent aussi fêler le miroir où elles cherchent leur reflet perdu. Il s'ensuit que seul le bris spontané, inexpliqué, du miroir est inquiétant. Si vous cassez une glace par maladresse, n'en concevez aucune sorte d'ennui, sauf l'ennui du préjudice causé à votre bourse. Mais cela ne signifie rien au point de vue occulte. On agira prudemment, toutefois, en ne mettant pas la femme de chambre dans la confidence.

George Malet.

La Maison « hantée » (?) de la rue Notre-Dame-de-Lorette

Tous les journaux ont parlé à leurs lecteurs de la maison « hantée » de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Ils l'ont fait fort diversement. Pour tous, il s'agissait bien de « gémissements » entendus la nuit et se prolongeant jusqu'au matin — gémissements doux et longs, se faisant parfois aigres et spasmodiques; mais chacun d'eux, enregistrant les propos des commères du quartier, y allait de sa petite explication. Pour l'un, les bruits étaient dus à des pigeons ramiers qui roucoulaient sur le toit — en cette saison ! Pour l'autre, il s'agissait de hennissements provenant d'une écurie voisine. Un troisième émettait sans rire l'hypothèse que les plaintes n'étaient autres que le ronronnement d'une conduite d'eau. En attendant, les locataires de l'immeuble continuaient à être incommodés, et, à l'heure présente, leurs nuits sont encore troublées, et leurs journées aussi, par les râles mystérieux.

J'ai interrogé quelques-uns d'entre eux, mais je me garderai de dévoiler les noms de ceux qui m'ont répondu, le propriétaire de l'immeuble ayant menacé de renvoi et de papier timbré les mauvais coucheurs qui oseraient prétendre que sa maison est impropre aux siestes réparatrices.

Il résulte de cette enquête, d'abord, que la crainte inspirée par ce propriétaire est immense, chacun prenant grand soin de ne pas trop s'avancer ; ensuite, qu'on ignore, après huit jours de recherches et d'explorations, à quel être, homme ou bête, il faut attribuer le vacarme.

D'ailleurs, je dois dire, le propriétaire dût-il m'en vouloir à mort, que l'immeuble sis 47, rue Notre-Dame-de-Lorette est, si j'en crois les déclarations qui m'ont été faites, « hanté » depuis longtemps déjà. Des cris, des plaintes, des gémissements, des râles s'y font entendre depuis un an, prétendent les uns; depuis plus de deux ans, affirment les autres. Ces sons ne peuvent être perçus que par les locataires qui occupent les logements donnant sur la cour ; les autres ne les ont jamais entendus. Et, de l'avis de chacun — je parle des locataires et non des voisins qui parlent d'autant plus qu'ils ne savent absolument rien — de l'avis de chacun, dis-je, les bruits n'ont aucune analogie avec le hennissement d'un cheval, le roucoulement (!) d'un pigeon ou le gargouillement d'une conduite d'eau.

Mais, le propriétaire veillant et grondant, ils affirment qu'il s'agit certainement d'un malade, d'un vieillard asthmatique, d'un bébé insupportable, se plaignant et geignant, voire même d'un gros chien qui manifesterait, en grognant, mais sans jamais aboyer, sa joie ou sa douleur.

Le malheur veut, d'abord, que le mur derrière lequel il « se passe quelque chose » soit absolument isolé; ensuite, que les locataires des maisons voisines n'aient jamais rien entendu. Or, de deux choses l'une: ou bien les habitants du 47 de la rue Notre-Dame-de-Lorette n'entendent aucun bruit, et il s'agit d'un cas d'hallucination collective, ou bien leurs oreilles sont réellement frappées par des plaintes insolites, et alors, comme personne dans les environs ne les perçoit, ces plaintes ne partent évidemment pas d'un immeuble voisin, mais bien de l'immeuble même où on les entend. Cela me paraît tellement logique que j'aurais voulu rester dans la maison « hantée » pendant toute une journée et toute une nuit — car les gémissements ne se produisent pas à des moments précis, mais à des heures diverses. Je me serais ainsi rendu compte de la nature de ces manifestations bruyantes et de l'endroit d'où elles partent, et, avec l'assistance d'un ami qui devait m'accompagner, j'aurais exploré les moindres recoins de la fameuse maison, et même ceux des maisons voisines. Malheureusement, ma demande fut impitoyablement repoussée, à cause du vindicatif propriétaire, et il me fut même impossible d'entendre

la moindre plainte, aucun bruit suspect ne s'étant produit à l'heure de ma visite.

Les agents de la sûreté, chargés par M. Duponnois, commissaire de police du quartier, de découvrir la cause de tant de gémissements, n'ont pas été plus heureux. L'aimable secrétaire de ce magistrat, avec qui je me suis entretenu, est d'ailleurs, autant que je le suis moi-même, étonné de la malchance de ces fins limiers qui, comme les fameux carabiniers, arrivent perpétuellement trop tard ; et il n'est pas éloigné d'en conclure que les locataires de la maison « hantée » sont tous hallucinés. Il m'a même avoué que lorsque deux femmes vinrent l'informer que des bruits étranges remplissaient leur maison, il avait immédiatement pensé à les envoyer à l'infirmerie spéciale pour les y faire soigner. Or, de ces deux femmes, l'une, qui était la concierge, ne doutait pas que les « revenants » hantaient la maison confiée à sa garde. Mais maintenant, grâce à l'irrésistible éloquence de son propriétaire, elle est persuadée, et affirme à qui veut bien lui prêter attention, que les pigeons ramiers qui ont l'avantage de loger sur « son » toit roucoulent douze mois par an, et si fort que la maison tout entière s'en trouve ébranlée.

Le commissaire de police, qui ne se contente pas de cette ahurissante explication, continue son enquête. Or, il a découvert, 18, rue La Bruyère, non un séquestré gémissant dans un réduit obscur, non une colonie de rats, comme on l'a prétendu bien à tort, mais... une troupe d'artistes. Dans un local situé au rez-de-chaussée de cet immeuble et dont la fenêtre donne sur la cour d'où semblent partir les gémissements, ces comédiens répètent, la nuit ou le jour, avec des comédiennes, les pièces qu'ils doivent jouer dans des tournées prochaines. Et le magistrat est persuadé que les fameux roucoulements de pigeons, les hennissements de chevaux, les grognements de chiens, ainsi que les cris : « A moi !... Il ne viendra donc pas !... Je meurs !... » sont proférées par les actrices, lesquelles sont torturées seulement par l'idée qu'elles pourront manquer un « effet ».

L'explication est peut-être excellente. Mais pourquoi diable les locataires de la maison portant le n° 47 de la rue Notre-Dame-de-Lorette sont-ils les seuls à s'émouvoir à la voix de ces dames ? Pourquoi les policiers, qui en auraient le droit, ne restent-ils pas une journée entière, deux journées si cela est nécessaire, sur les lieux, afin de s'assurer que les plaintes entendues sont bien celles qui proviennent de la salle de répétition, si bien à propos découverte ?

On croirait vraiment que la police a peur d'être obligée de reconnaître que son explication n'explique rien, et qu'elle redoute de n'en pas trouver d'autre.

GEORGES MEUNIER.

P.-S. — Plusieurs journaux ont annoncé que M. Delestang, établi marchand de couleurs, 64, rue Notre-Dame-de-Lorette, c'est à-dire presque en face de la maison « hantée », se plaignait d'entendre dans sa cave des bruits de vaisselle cassée. Je me suis rendu chez cet honorable négociant qui m'a déclaré que cette information était inexacte. Au commissariat de police, on ne sait rien de précis sur cette nouvelle affaire, dont on a toutefois *vaguement entendu parler*.

Or, j'ai appris d'autre part qu'un des policiers chargés d'enquêter, 47, rue Notre-Dame-de-Lorette, pensant qu'il serait de bon goût d'induire nos confrères en erreur, et de faire « marcher » le public, a, histoire de rire, lancé cette information fantaisiste.

On pourrait peut-être, si cet agent dispose de tant de loisir, l'envoyer sur les boulevards pour y surveiller les « apaches ? »

G. M.

Grêlons oviformes et madonifères

Le dimanche 6 mai dernier, la ville assez coquette de Remiremont, dans les Vosges, a été le théâtre d'un curieux phénomène que voici, sur lequel des explications plausibles seraient désirables en vérité.

Vers cinq heures et demie du soir, éclata soudain sur la ville un orage épouvantable.

Or, vers la fin, des *grêlons de la grosseur d'un œuf de poule, coupé en deux du haut en bas*, se mirent à tomber *lentement* et à distance les uns des autres, et sur leur surface plane se voyait, par transparence, l'image de Notre-Dame-du-Trésor.

Des centaines de personnes furent témoins de ce fait et le qualifièrent à bon droit de *prodige*.

Plusieurs même, et en assez grand nombre, le considérèrent comme une réponse du Ciel au sectarisme impie de la municipalité locale qui, huit jours auparavant *jour pour jour et heure pour heure*, avait interdit la procession extérieure qui devait clôturer, l lundi 20 mai, les fêtes du couronnement de cette statue vénérée.

Cette statue, en bois de cèdre, donnée jadis par Charlemagne, est connue sous le nom de Notre-Dame-du-Trésor, et on lui attribue de nombreux prodiges, notamment celui qui sauva la ville, lors du tremblement de terre de 1682. Une procession votive en perpétuait le souvenir depuis cette époque.

Il était donc assez naturel, comme on le voit, qu'une procession de la Madone couronnée, à travers les rues

de la gracieuse et catholique petite cité, fit partie du programme. Mais comme, à notre époque, rien ne devient plus rare que la liberté religieuse, elle n'eut pas lieu, de par la volonté des édiles, au grand désappointement de toute la population, qui célébra néanmoins la solennité avec toute la dévotion possible et avec une piété d'autant plus grande que sa tristesse l'était davantage.

Ce fait étrange provoqua, deux mois plus tard, la note suivante dans la *Semaine Religieuse de Saint-Dié* (n° du 19 juillet 1907) :

« Un certain nombre de nos lecteurs nous ont manifesté leur étonnement que la *Semaine religieuse* n'ait encore rien dit de l'événement dont la ville de Remiremont et la banlieue la plus proche ont été le théâtre le 26 mai dernier.

« On voudra bien comprendre que, de par la prudence dont l'Eglise se fait toujours une loi en pareille circonstance, l'organe officiel du diocèse soit tenu à une grande discrétion.

« Toutefois, nous pouvons dès aujourd'hui informer nos lecteurs qu'une enquête canonique, entourée de toutes les garanties de rigueur, a conclu en faveur de l'*authenticité indéniable du fait matériel*.

« Cette enquête sera soumise à l'examen d'un homme qui représente la science dans ce qu'elle a de plus haut, de plus éclairé et de plus indépendant. A lui de nous dire si les causes naturelles peuvent fournir une explication de ce *fait pour le moins extraordinaire*. Monseigneur attendra son verdict avant de se prononcer et d'émettre un jugement définitif et officiel. »

En conséquence, attendons, nous aussi, avant de nous prononcer. Ce sera plus sage. Car, à la date du 22 octobre, la feuille religieuse de Saint-Dié n'a point encore fait connaître ni le résultat de l'enquête ni la décision autorisée.

Nota. — Qu'on nous pardonne les néologismes du titre : *oviforme* et *madonifère*, assez compréhensibles d'ailleurs pour nous dispenser d'en fournir les explications visibles.

Qu'on veuille bien remarquer aussi la *lévitation* des grêlons-médaillons.

Etrange boule de feu

Cette fois, c'est dans l'Hérault que le phénomène s'est produit, durant la nuit du 15 au 16 octobre, entre Camparan et Villeveyrac, à la sortie du tunnel.

Le mécanicien d'un train de voyageurs avançait avec prudence et lenteur, à cause d'un cyclone qui venait l'envelopper.

Tout à coup — raconte un voyageur — à 3 ou 400 mètres en avant, il aperçut une immense gerbe de feu semblable à un énorme globe de 50 mètres de diamètre au moins.

Tous les voyageurs furent témoins du phénomène.

Le mécanicien renversa la vapeur. Heureusement pour eux, la gerbe incandescente quitta la voie et se perdit dans le lointain, avec un bruit assourdissant. A ce moment, l'eau tombait torrentielle.

Tous les poteaux télégraphiques étaient arrachés et encombraient la voie, les fils étaient tordus ; le ballast était aux trois quarts enlevé.

Pendant plus de trois heures, voyageurs et hommes d'équipe durent s'employer, sous des torrents d'eau, à débarrasser la voie obstruée, pour permettre au convoi de reprendre sa marche sur Montpellier.

Les orages et les cyclones produisent souvent d'assez curieux phénomènes. Toutefois, celui dont nous venons de parler dépasse de beaucoup l'ordinaire. Voilà pourquoi nous pensons qu'il mérite, comme le précédent, d'être consigné dans les colonnes de l'*Echo du Merveilleux*.

LÉO FRANC.

ENCORE DE MYSTÉRIEUX INCENDIES

Les Annales des Sciences psychiques traduisent du *Corriere della Sera*, de Milan, la relation de faits étranges qui ont, avec les phénomènes de La Courneuve dont j'ai longuement parlé, une certaine analogie. Voici cette traduction :

« Le riant village qui eut le bonheur de voir naître Joseph Verdi, et qui a tenu à attacher le nom du maître au sien, puisqu'on l'appelle maintenant Sainte-Agathe-Verdi, a été mis en émoi par des phénomènes extraordinaires qui y attirent en pèlerinage un grand nombre de curieux.

« Il y a dix jours, à la Costa — c'est le nom d'une vaste propriété appartenant à M. Pierre Zofi, de Busseto, et louée depuis six ans à M. Charles Merli — on voyait éclater à l'improviste un incendie qui commença par les habitations des paysans, et duquel on n'a pu connaître les origines.

« Avec beaucoup d'énergie et de promptitude on parvint à sauver tout le bétail, à isoler les bâtiments, et l'incendie ne détruisit que des maisons de paysans et des denrées alimentaires ; le soir, il n'y avait plus aucune trace du feu. Cependant, dans la nuit, une fille de M. Merli, Délia, âgée de 16 ans, vit subitement son lit prendre feu pendant qu'elle dormait. On parvint à la sauver, et le feu fut éteint pour la seconde fois. Le matin suivant, on s'aperçut que de légers incendies avaient dû avoir lieu dans toutes les chambres de la maison, car on pouvait en voir les traces sur les murs, les meubles, les parquets de chacune d'elles. Une armoire avait été toute noircie, et un rideau complètement brûlé.

« La famille Merli fut vivement impesssionnée. Le jour même, le grenier prenait feu Il n'y eut point de flammes, mais seulement une grande fumée qui suffit pourtant à détruire tout ce qui s'y trouvait. En même temps d'autres incendies avaient lieu sous la même forme, dans la maison Merli, où ils brûlèrent des meubles ; dans l'aire, où ils brûlèrent des gerbes de blé ; dans des haies lointaines, en pleine campagne. Les incendies, qui se manifestaient toujours par de hautes et minces colonnes de fumée, étaient signalés aussitôt et l'on accourait pour les éteindre. Ces phénomènes continuent depuis dix jours. La famille Merli a quitté la « Costa » avec tous ses objets ; la population est vivement impressionnée et se trouve saisie par un effroi qui augmente tous les jours. Plusieurs milliers de personnes se rendent chaque jour à la « Costa » ; les carabiniers, pour des raisons d'ordre public, ne la quittent plus.

« On ne peut donner aucune explication de ces étranges phénomènes. S'agirait-il là de nouveaux phénomènes spirites ? C'est l'explication la moins accréditée. Il est plus probable qu'ils soient le produit d'une suggestion rapide et collective ; on ne peut penser à une simulation de la part de M. Merli, qui est une personne insoupçonnable, et n'a d'ailleurs tiré de ces phénomènes que des ennuis et des dommages. »

Ne pourrait-on voir, là encore, une des multiples manifestations de l'électricité ? Il serait très intéressant de savoir, par exemple, si des orages n'ont pas, à Sainte-Agathe-Verdi comme à La Courneuve, précédé les incendies. GEORGES MEUNIER.

P. S. — Puisque je parle de La Courneuve, je note que M. Seillier m'a informé que le 19 octobre, à sept heures du soir, le feu a pris de nouveau dans un tas de fumier. Le maraîcher ajoute que ce fumier était très sec, que l'incendie s'est déclaré non au milieu, mais sur le bord du tas et que, par conséquent, l'hypothèse mise en avant par certains habitants du pays, et suivant laquelle l'incendie serait imputable à la fermentation, ne le satisfait pas. G. M.

PROPHÉTIE CONCERNANT LE MAROC

Une des lectrices de l'*Écho*, veuve d'un officier supérieur d'infanterie coloniale, et qui a publié de nombreux romans et ouvrages militaires, nous adresse la prédiction suivante concernant les événements du Maroc. Nous ne la reproduisons, bien entendu, qu'à titre documentaire, nous bornant à faire observer que cette prophétesse avait déjà prédit la perte de l'escadre russe, pendant la guerre russo-japonaise, à une époque où l'écrasement des Jaunes ne faisait doute pour personne. Notre lectrice a-t-elle, cette fois encore, entrevu la vérité ? Demain nous le dira.

Le Maroc, en face de tentatives de répression de la France, a fait semblant de laisser se débrouiller le fanatisme religieux avec les occupants. Sans voir la menace qui plane au-dessus de sa tête, la marine confiante se tient à une distance relativement éloignée de tout secours immédiat.

Amenées par l'appel du Sultan, des troupes nombreuses sillonnent nuit et jour les routes.

Le carnage sera plus épouvantable que celui de la guerre de Chine ; les musulmans, amenés en secret, prendront l'offensive brusquement, sous la conduite de chefs venus des tribus éloignées, et, dans leur fanatisme habilement remué, croiront à une attaque faite à leur religion, par la France. Parmi ces chefs se trouvent les émissaires qui sont payés par l'Allemagne.

Une guerre de religion peut devenir assez meurtrière pour nécessiter l'intervention de nombreux vaisseaux.

Le généralissime sera enlevé et gardé comme otage et ensuite torturé par les fanatiques ; c'est à ce moment que le carnage, qui dépassera en horreur celui de la guerre de Chine, aura lieu.

CALYPSO.

Le doigt de St Jean-Baptiste

La *Chronique Médicale* a retrouvé, dans le numéro du *Magasin Pittoresque* de décembre 1863, le récit suivant de faits miraculeux dus à un doigt de saint Jean-Baptiste, conservé en Bretagne :

La chapelle de Saint-Jean-du-Doigt, bâtie sur une colline entre la mer et Plougasnou, à peu de distance de Morlaix, est un des plus charmants édifices gothiques du département du Finistère, et un lieu célèbre dans toute la Bretagne par *ses pardons*. Chaque année, au mois d'août, les pélerins, dont le nombre varie de quinze à vingt mille, y viennent, attirés par la vénération de la relique de saint Jean-Baptiste qui y est conservée.

La légende raconte que lorsque Julien l'Apostat fit brûler, à Samarie, le corps du Précurseur, une pluie qui survint par miracle permit à quelques fidèles d'en dérober des parcelles qui n'étaient pas encore consumées. Un des doigts du saint, envoyé à Philippe le Juste, patriarche de Jérusalem, fut, dit-on, transporté en Normandie, près de Saint-Lô, par Thècle, vierge de ce pays, qui y fit bâtir une église. La relique fut dérobée, au XVe siècle, par un jeune Breton de Plougasnou, qui se trouvait au service d'un seigneur normand. On assure que le doigt de saint Jean vint de lui-même se fixer sur le poignet du voleur, entre la chair et la peau, et que de lui-même, lorsqu'il fut

arrivé dans l'église de son village, le doigt se plaça sur l'autel. Depuis lors, le saint prouva par de nombreux miracles son attachement pour cet endroit.

Le duc de Bretagne, Jean V, fit déposer la relique dans un étui d'or, et à la place de l'église, devenue trop petite pour recevoir tous les fidèles qui y venaient en pèlerinage, il fit bâtir celle que l'on voit aujourd'hui. La première pierre fut posée le 1er août 1440; mais la construction, plusieurs fois interrompue, ne fut terminée qu'en 1513. En 1489, les Anglais pillèrent la côte de Tréguier : ils vinrent à Plougasnou et s'emparèrent de la précieuse relique ; mais bientôt ils s'aperçurent que la boîte d'or qui la renfermait était vide : le doigt était retourné dans son église. Ce fut la reine Anne, celle que les Bretons appelèrent toujours a bonne duchesse, qui acheva la construction de l'édifice. En 1506, lorsqu'elle visita la ville de Morlaix, se trouvant atteinte d'un mal à l'œil gauche, elle espéra s'en guérir par l'attouchement du doigt de saint Jean, et le fit apporter ; mais à peine eut-il été tiré du reliquaire qu'il y retourna, dit-on. La reine, édifiée par ce miracle, vint en grande pompe se prosterner au pied de l'autel. Elle fit reprendre les travaux de construction de l'église, qu'elle combla, ainsi que tout le village, de ses libéralités. On y conserve encore un calice en vermeil, orné de médaillons émaillés, qui est un admirable modèle de l'art des orfèvres du XVe siècle.

UNE QUESTION DE MOTS

A propos de la question posée par notre Directeur, nous avons reçu la lettre suivante :

Tarbes, le 12 novembre 1907.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous mon avis sur cette question de mots ?

Médiummique : Vous dites qu'il serait plus grammatical. Pauvre grammaire ! Vous savez bien qu'il n'y en a plus ou qu'elle n'est plus la même. On la réforme tous les jours, avec l'orthographe. Et puis, quel aspect rébarbatif n'a-t-il pas, ce mot-là, avec toutes ces *m. m. m.* Il est lourd, pâteux, long à prononcer : on n'arrive jamais à la fin. Il n'est pas français, ce mot-là. A bas *médiummique !*

Médianimique : Ah ! voilà un joli mot, coquet, gentil, harmonieux, leste à prononcer ; je n'en finirais pas si je voulais dire toutes ses qualités. Il est bien français, celui-là. Vive *médianimique !*

Croyez, Monsieur le Directeur, à mes plus respectueux sentiments.

JEAN TRIDE.

CEUX QUI CROIENT « AU MERVEILLEUX »

Chez M. Jean Aicard

Le chef coiffé d'une calotte de soie de nuance violette, un binocle chevauchant son nez, M. Jean Aicard apparaît au milieu d'un nuage de fumée s'échappant de sa pipe. Il m'invite à quitter le salon où je l'ai attendu pour le suivre dans une pièce voisine où nous allons prendre place, lui à gauche, moi à droite d'une cheminée rouge comme une forge. L'auteur du *Pavé d'Amour*, de *Jésus*, du *Père Lebonnard* et du *Manteau du Roi*, qu'on vient d'applaudir à la Porte-Saint-Martin, est, comme tous les Méridionaux, ses compatriotes, vif et remuant. Quittant à chaque instant son siège, il fait quelques pas, revient s'asseoir, puis, tout aussitôt, il se retrouve debout.

« Si je crois au « Merveilleux » ? dit-il en se levant, à peine assis, et en fixant sur moi un regard étonné. Evidemment oui, puisque je suis poète ! »

M'ayant donné, en souriant, cette leçon, que je méritais, M. Jean Aicard reprit place dans son fauteuil et, sans me laisser le temps de présenter une mauvaise défense, il poursuivit :

« — Je sais... le qualificatif « merveilleux » est accolé par vous à cet ordre de phénomèmes qui, par leur singularité, le mystère de leurs causes, étonnent, ravissent, transportent. Soit ; avec vous, j'encorpore dans le « Merveilleux » tout fait apparemment étrange. Mais, en outre, et donnant au terme sa signification la plus large, je dis : merveilleux aussi, et plus merveilleux encore, est le spectacle des beautés de la nature, lequel n'émeut, hélas, que le plus petit nombre.

Un « phénomène », si étonnant qu'il soit, ne dépasse pas comme prodige le mystère de la vie, de la palpitation universelles ; nulle manifestation observée au cours des séances les plus fameuses n'éclipse ces écrasantes merveilles : l'herbe qui pousse, l'être qui naît et se développe ».

M. Jean Aicard se lève :

« — Dans un vase rempli d'eau, dit-il en s'animant peu à peu, je dépose une graine : quelques jours plus tard, je constate que la graine est fendue, qu'elle a livré passage à une tige. Constatation banale, phénomène « quelconque »... Sans doute ! Mais je dois reconnaître que si je ne m'attendais pas à cette germination, que si je la constatais pour la première fois, je serais terrifié, cloué au sol d'éton-

nement et d'admiration. Et, je l'avoue, devant ce fait inouï, ma stupéfaction serait plus grande qu'elle ne le fut jamais devant une table craquant et se mouvant sous une influence cependant mystérieuse.

— Vous avez assisté à des expériences?

— Rarement. Mais justement parce que j'ai vu et comparé, je dis que le germe qui lève est infiniment plus digne de provoquer l'étonnement et l'admiration que le meuble qui se déplace. En effet, alors que la réalité du premier de ces phénomènes ne peut être mise en doute...

— ... celle du second?

— ... est très discutable. Je ne conteste pas que des objets puissent se déplacer sans le secours d'un fraudeur, car je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est qu'un « coup de pouce », utile souvent, sinon nécessaire toujours, est, consciemment ou non, donné parfois par le médium.

— Auriez-vous surpris des fraudeurs?

— Oui, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'un médium universellement réputé et tenu en grande estime, mais qui, ce jour-là, énervé sans doute de son impuissance, produisit, involontairement peut-être, l'indispensable poussée... Ce médium, c'était Eusapia...

Eusapia obtient, je ne l'ignore pas, des manifestaions très curieuses. J'en ai vu moi-même de fort intéressantes, de parfaitement inexplicables... et la fraude, je dois le reconnaître, ne semblait y jouer aucun rôle. Mais j'ai vu aussi des prestidigitateurs très habiles, et je suis souvent resté impuissant, non seulement à surprendre leurs secrets procédés, mais même à les imaginer. Or, qui me dit que ma sagacité, s'exerçant en pure perte dans un de nos music-halls, que mon contrôle, rendu illusoire par l'extrême habileté d'un prestidigitateur qui, lui, opère à la clarté de l'électricité, ne sont pas également impuissants à découvrir, dans une pièce dont toute lumière est rigoureusement bannie, les « trucs » que peut employer un médium?

Quoi qu'il en soit, et en admettant que la fraude constitue l'exception, je me ferais difficilement à l'idée que les phénomènes de cet ordre sont le fait des âmes des morts.

— A quelle cause les attribueriez-vous?

— Je n'en sais trop rien; mais il me paraît improbable, en tout cas, qu'il s'agisse-là de communications d'outre-tombe. Et si le bien fondé d'une semblable croyance était établi, j'en éprouverais même une indicible tristesse, un intense navrement.

Il me semble, en effet, poursuit M. Jean Aicard qui est revenu s'asseoir en face de moi, que la grande joie qu'est, pour le croyant, la réalisation de son rêve d'immortalité, que l'heureux ébahissement qu'est, pour le matérialiste, l'éclatante démonstration du néant de ses théories, sont, l'un comme l'autre, de nature à remplir l'âme envolée d'une telle allégresse, d'une telle extase, que le plus mauvais, le plus abject d'entre les hommes doit subir une soudaine métamorphose. Quelle âme, même parmi les plus souillées, ne grandirait pas démesurément en frôlant l'infini?

M. JEAN AICARD

Je ne peux pas admettre que l'une d'entre ces âmes revienne sur la terre pour y transporter des meubles et s'y livrer à des écarts de langage. J'aimerais mieux croire que la tombe est une porte qui s'ouvre sur le néant, qu'avoir la certitude que la vie de l'au-delà abaisse au lieu d'élever, et qu'au grand souffle de l'éternité, on voit se restreindre encore, et non s'élargir davantage, le cercle de l'horizon,

Mais vous voudriez une théorie... A mon avis ces

manifestations encore mal observées sont dues, soit à une force totalement inconnue, soit à une force imparfaitement connue, telle que l'électricité, par exemple.

L'inconnu nous entoure, le mystère nous enveloppe. L'homme, quelque savant qu'il devienne, ne connaîtra jamais toutes les merveilles de la création. Son œil sera toujours impuissant à percer l'opacité des voiles qui lui dérobent les splendeurs de la planète où il rampe, et qui n'est qu'un grain de sable, perdu dans l'univers. Quelles que soient la fertilité et la puissance de son imagination, il ne pourra concevoir, même dans ses rêves les plus féeriques, tout ce que l'infini sans bornes recèle en ses profondeurs insondables.

Oh! sans doute, il déterminera quelques lois, captera quelques forces! Il se montrera, chaque fois qu'un nouveau secret sera dérobé à la nature, très fier de sa découverte, et il s'extasiera devant son génie. Mais, demain comme aujourd'hui, il ignorera le nombre incalculable de forces et de lois qui se dérobent à ses poursuites, qui doivent éternellement se soustraire à ses recherches, et qui continueront, à son insu, de régner, souveraines, sur sa destinée misérable.

Et d'abord, depuis des siècles qu'il s'observe, l'homme se connaît-il lui-même ? Non : il ignore presque tout de sa propre personne ! Est-il sûr, par exemple, que certains des phénomènes qui l'émeuvent le plus n'ont pas leur source en lui ? Je suis presque convaincu qu'il ne faut pas chercher plus loin la clef de quelques-unes de ces troublantes énigmes... Et voici un fait qui m'incite à penser ainsi :

Une nuit, il y a plusieurs années, je m'éveillai en sursaut après un horrible cauchemar. Instinctivement, je cherchai des allumettes sur ma table de nuit et ouvris les yeux en même temps. Quelle ne fut pas ma stupéfaction en voyant la chambre éclairée et, sur le guéridon, ma lampe allumée ! Pour me mieux souvenir — car il me semblait avoir éteint, la veille, avant de me coucher — je fermai les yeux. Or, quand je les rouvris quelques instants plus tard, avec la certitude que j'avais bien soufflé ma lampe, je me trouvais dans les ténèbres ! Je craquai une allumette et j'aperçus alors la lampe, non sur le guéridon, mais sur la cheminée.

Je crois, car je suis sûr de n'avoir pas rêvé, que j'ai vu la lampe allumée, parce que tel était mon désir, et sur le guéridon, parce que c'est sur ce meuble que je la pose ordinairement. J'admettrais, en effet, volontiers, que, dans certains cas, un cerveau ait la mystérieuse faculté de créer et de projeter au dehors les images qu'il redoute d'apercevoir ou qu'il voudrait contempler.

L'existence d'une telle faculté rendrait vraisemblables les exemples d'apparitions, terrifiantes ou gracieuses, dont il est si souvent parlé. Les images aperçues seraient projetées, soit par le cerveau du visionnaire, soit par tout autre cerveau, car il est évident que la projection, possible à quelques mètres, peut l'être également à des distances considérables, et que, visible pour celui qui l'émet, elle doit l'être aussi pour les autres. Les apparitions de mourants, les visions collectives seraient ainsi facilement explicables.

— Vous devez avoir eu des rêves prophétiques ?

— Non, ou je ne les ai pas remarqués, répond M. Jean Aicard. Mais je conçois très bien qu'un rêve se réalise. L'approche d'un événement vous préoccupe : est-il étonnant que, par une association de circonstances, d'impressions perceptibles à l'âme, mais trop subtiles pour être analysées par l'être matériel que vous êtes à l'état de veille, vous pressentiez, deviniez, dans cet état mystérieux, de demi-mort, qu'est le sommeil, ce qui doit survenir ?

— Avez-vous foi aussi en la chiromancie ?

M. Jean Aicard réfléchit un instant :

« — Je ne crois pas, dit-il, que ma destinée soit précisément inscrite dans ma main, qu'on y puisse lire, nettement et à première vue, que je serai ou non victime d'un accident de chemin de fer, que je réussirai ou non dans telle circonstance de ma vie ; mais, par contre, je crois qu'on peut, en l'examinant avec soin, prédire, approximativement et dans ses lignes générales, l'avenir qui m'est réservé, ou plutôt que je me ferai.

Je pars de ce principe que tous les organes d'une espèce animale étant en raison des besoins et des goûts particuliers à cette espèce, les organes de chacun des êtres d'une même espèce doivent nécessairement différer selon le tempérament, les habitudes, personnels de cet individu. Or, il est évident qu'avec le visage, et plus encore que lui, car on se compose parfois une physionomie, la main, qui sans cesse exécute les ordres du cerveau, agit, se crispe, est la partie du corps de l'homme où sont le plus apparemment tracés les signes qui révèlent le fond de l'âme ignorée, trahissent ses vertus et ses vices. Celui qui connaîtrait l'exacte signification de ces signes, apprenant, en étudiant ma main, que je suis plus ou moins nerveux, plus ou moins brave, plus ou moins aventureux, plus ou moins téméraire, pourrait pronostiquer, ou que je serai mêlé à toutes sortes d'aventures : procès, altercations, rixes, duels, ou, au con-

traire, que j'éloignerai de moi, de parti pris, toute cause de conflit, et que, par conséquent, mon existence s'écoulera dans un calme parfait. Si son examen apprend au chiromancien que celui qui le consulte est doux sensible, affectueux, tendre, il lui prédira sans hésiter des chagrins, des déboires sans nombre, un être délicat ne pouvant manquer d'être froissé, blessé, meurtri, déchiré, par la banalité, le terre à terre, les rigueurs de la vie, la bêtise et la férocité des hommes.

Il faudrait certes un grand don d'observation et une connaissance profonde de l'âme humaine et de la vie pour obtenir un tel résultat ; mais l'atteindre ne me paraît pas impossible.

Je crois également que la graphologie rendra un jour de grands services. De même que vous reconnaissez au peu d'assurance de l'écriture d'un malade que sa santé physique a décliné, de même vous devriez découvrir, à des signes révélateurs dont l'existence ne fait aucun doute pour moi, l'état de santé morale de vos correspondants. Si vous êtes incapable de le faire, c'est que vous ne connaissez pas la valeur de ces signes. Je suis persuadé qu'on parviendra à les déterminer et que chiromancie et graphologie donneront, avec le temps, des résultats satisfaisants.

Il n'en sera certainement pas de même des « phénomènes » merveilleux. Nous apprendrons sans doute, dans l'avenir, un grand nombre de choses ; mais la fourmi humaine ne saurait s'élever assez haut pour tout atteindre, tout saisir, tout comprendre.

Elle doit se contenter d'admirer ce qui lui est permis de connaître, de s'enivrer à la pensée de tout ce qu'elle soupçonne et qui fuit son étreinte, de tout ce qu'elle ne peut pressentir aussi et qui, bien loin ou bien près d'elle, existe et rayonne.

Pour moi, je répète le mot hindou : « Les possibilités sont infinies ». Certes, je n'accepte rien sans contrôle et, vous vous en êtes aperçu, je discute ce qui me paraît discutable ; mais, de prime abord, nulle manifestation, si stupéfiante qu'elle soit, ne me semble invraisemblable. Et, n'ayant jamais vu aucun des phénomènes dont je parle, ne m'étant, jusqu'à présent, senti vraiment ému que devant la nature, j'ajoute que je voudrais pouvoir vibrer au contact de ces belles choses idéales, mystérieuses, merveilleuses pour employer votre langage, dont la contemplation serait bien digne de reculer encore les limites du champ jonché de fleurs, semé d'étoiles, où se plaît à vagabonder sans cesse l'âme rêveuse des poètes ».

GEORGES MEUNIER.

De la persistance de l'individualité chez les personnalités psychiques

(*Suite et fin.* Voir le numéro du 1er novembre.)

SÉANCE DU 12 JANVIER 1907

Une communication médianimique annonce que la séance sera laborieuse, des influences occultes essayant de la troubler. Il importe néanmoins de la faire réussir car c'est, dit la communication, le seul moyen d'écarter les esprits pervers.

La séance commence dans les mêmes conditions que le 8 janvier. Une nouvelle communication dit : « Il est possible que d'autres esprits parviennent à se substituer à nous. C'est pourquoi, s'il se produisait des phénomènes anormaux, vous devriez rallumer immédiatement. »

La lumière est éteinte et les mouvements du guéridon commencent. Tous les assistants ont les mains poseés sur la table et la suivent.

Mais aussitôt les phénomènes anormaux se produisent sur divers autres points de la pièce. On entend la chute de plusieurs objets sur le parquet, des bris de porcelaine, etc.

On fait aussitôt la lumière, et l'on constate qu'un écran, placé devant la cheminée, est renversé. Un autre, plus petit, a été lancé au milieu de la pièce ; un petit meuble, chargé de livres et de partitions, qui se trouvait dans un angle, a été déplacé. Des fragments de porcelaine brisée jonchent le sol.

Néanmoins, l'esprit-guide insiste pour que l'on continue, et l'on éteint de nouveau, après avoir remis un peu d'ordre.

Mais bientôt le vacarme recommence. Le guéridon, dans ses lévitations, retombe si violemment qu'il a deux pieds brisés. Les fragments de porcelaine, projetés dans tous les sens, semblent courir les uns après les autres. On rallume de nouveau et l'on demande ce qu'il faut faire, le guéridon étant hors de service.

La réponse est : « Prenez une autre table ! »

On va chercher, dans une autre pièce, un second guéridon, et l'on reprend la séance. Mais à peine est-elle reprise qu'un fracas épouvantable a lieu, simultanément sur plusieurs points. Un objet pesant vient tomber au milieu du salon. Le guéridon se brise entièrement ; une masse confuse s'avance d'un des angles. On fait en hâte la lumière, et l'on constate que cette masse n'est autre chose que le meuble chargé de livres, qui s'est avancé d'au moins deux mètres. Un lourd fauteuil gît, renversé, dans un autre angle. Quant à l'objet dont on a entendu la chute, c'est une statuette en bronze, du poids de 4 kilogr. 350 gr., qui se trouvait sur le piano, et a été projetée par une force inconnue. Le guéridon qui a remplacé le premier a été

tranché complètement et verticalement, comme par un coup de hache. Plusieurs personnes déclarent avoir été griffées.

L'esprit-guide, interrogé, répond :

« Il y aurait danger à continuer. Nous avons trop présumé de nos forces. Suspendez la séance et faites la chaîne. »

Après environ une heure de chaîne, une communication médianimique nous informe que les esprits mauvais ont pu être provisoirement écartés et sont maintenus à distance au moyen d'un « cercle fluidique ». Une seconde séance est indispensable pour les éloigner définitivement ; sans cela, leur influence nous exposerait à des dangers graves. Mais, grâce au cercle fluidique, ils ne pourront plus troubler cette séance.

On se décide à éteindre encore, et la séance est reprise à l'aide du premier guéridon, que l'on maintient assez difficilement debout sur son unique pied.

Les phénomènes de lévitation se renouvellent, et le guéridon reproduit à peu près les mouvements obtenus le 8 janvier. Mais tout est calme dans la pièce, et aucun projectile n'est plus lancé.

A la fin, les assistants ayant les mains sur le guéridon maintenu debout, celui-ci s'élève lentement et progressivement, à deux reprises différentes et à une hauteur qu'il n'avait jamais atteinte. A la seconde, il dépasse la tête des personnes qui l'entourent et se balance dans le vide, sa partie supérieure échappant aux mains qui cherchent à l'effleurer. Puis il redescend lentement, sans secousse. Arrivé sur le sol, il se relève et frappe un grand coup, annonçant que la séance est terminée. Sur notre demande, il est répondu qu'elle a réussi.

(*Suivent les signatures.*)

Les soussignés déclarent avoir vu très distinctement le meuble du salon continuer à s'avancer d'environ vingt centimètres lorsque la lumière a été faite.

(*Suivent les signatures de quatre assistants qui ont fait cette constatation.*)

Depuis cette séance, l'esprit de Malika n'est jamais plus revenu parmi nous.

Il n'y a évidemment, dans les séances se rapportant à Malika, aucune preuve d'identité, mais il y a certainement la marque d'une personnalité, très caractérisée.

***

LES PHÉNOMÈNES DE « LUMINE »

On vient de voir qu'au cours des visites momentanées de Malika, un grand nombre de phénomènes matériels se sont produits. La plupart, il est vrai, ont eu lieu dans l'obscurité. D'autres personnalités, moins tyranniques, ont consenti à tenter des manifestations de ce genre à la lumière rouge. Ici encore, il est facile de remarquer que l'individualité des êtres qui opèrent ne se dément pas. L'intervention d'un même esprit amène généralement des phénomènes d'un même ordre. Les manifestations que nous avons obtenues d'autres esprits que Malika différaient sensiblement de celles dont je viens de citer des échantillons.

Parmi ces nouvelles personnalités, il en est une qui appartient à un groupe psychique un peu encombrant, paraissant très inférieur sous le rapport intellectuel, mais qui nous a donné des séances très curieuses. Elle a pris le nom de *Lumine* ; son langage est bizarre, incorrect ; c'est une sorte de patois mélangé de mauvais français et de mots à tournure italienne. Le caractère de *Lumine* est fantasque, comme son langage ; quand il est satisfait, il se prête pourtant assez volontiers aux expériences. Mais il faut que les assistants lui soient sympathiques. Le procès-verbal suivant, dressé par M. Thomas, à l'issue d'une des séances, donnera une idée des spécialités de *Lumine* :

SÉANCE DU 31 JANVIER 1907

M. X... m'avait dit qu'au cours d'une séance à laquelle assistait Mlle G.., une troupe d'esprits peu avancés s'était manifestée, et, depuis, les esprits habituels du groupe de M. X... se trouvaient évincés par ces nouveaux venus. Rendez-vous était pris pour le 31 janvier avec Mlle G..., qui devait inviter ces intrus à céder la place aux esprits-guides du groupe. Je fus convié à cette séance.

Suivant l'habitude, la séance fut divisée en deux parties. Dans la première, sur la demande de Mlle G..., les esprits habituels du groupe purent se manifester, et l'un d'eux, Simonne, se livra à d'intéressantes expériences dont il y aura sans doute lieu de parler plus tard.

A la deuxième partie sont présents : Mlle G..., Mlles P..., Mlle M..., le médium, M. P... et moi. Au cours de la séance vint M. X...

L'esprit qui se manifeste donne le nom de « Lumine » ; il nous promet un apport et il doit me frapper au visage.

Je lui demande d'accorder la même faveur à ma voisine de gauche, qui vient de sourire. L'esprit demande l'obscurité ; je lui fais observer que le contrôle ne peut être efficace qu'en lumière, il répond : « Plus tard ».

Nous faisons l'obscurité ; les mouvements de table commencent, puis de belles et hautes lévitations se succèdent sans interruptions, au nombre de quinze à vingt. — Nous sommes autorisés à faire la lumière, nous obtenons plusieurs lévitations complètes de 0 m. 80 cm. environ de hauteur. Le contrôle est facile, nous constatons que toutes les mains sont sur le plateau de la table, les pouces en l'air.

On demande l'obscurité, nous obéissons, attendant l'apport promis ; quelques mouvements de table, puis, à notre stupéfaction, des notes sont jouées au piano. Nous faisons la lumière, refermons le piano et faisons la chaîne en nous tenant fortement les mains. Les mouvements de table se renouvellent, puis nous entendons le piano s'ouvrir ; nous constatons que tout le monde est à la chaîne ; des notes sont jouées. Nous demandons l'air : *Au clair de la lune*, qui est joué. Lumière. M. X... entre et prend place. — On ferme le piano ; obscurité, chaîne, des coups sont frappés dans la caisse du piano, le couvercle se lève, le piano résonne. M. X... demande un air de l'époque où vivait Lumine ; un air est joué dans les notes graves : on dirait un air religieux. M. X.. me prie de fermer le piano, j'ac-

complis ce désir et reprends ma place à la chaîne ; le piano est de nouveau ouvert ; des notes sont plaquées. La table s'agite, nous la suivons ; un objet est placé dans la main de Mlle P... Lumière. Cet objet est un verre à bordeaux ; il n'y en avait pas dans le salon, aucune main n'a quitté la chaîne.

Nous sortons un violon de sa boîte et nous le plaçons sur un fauteuil, près du piano ; nous fermons le piano ; obscurité, chaîne, la table s'agite, je reçois un coup à la partie frontale droite. (J'ai la certitude absolue que personne n'a rompu la chaîne et le choc n'est pas produit par une main, on aurait dit un coup frappé par un gant capitonné, comme un gant de boxe.) Ma voisine de gauche, Mlle P..., est frappée, à la même seconde, à la partie frontale gauche ; je reçois un coup sur l'omoplate droite et ma voisine est fortement tirée par sa robe, un fauteuil vient se presser contre elle. — Lumière, puis obscurité, chaîne ; des coups sont frappés du côté où se trouve le violon, puis des notes sont jouées sur cet instrument, quelques notes au piano. Sur notre demande, les cordes du violon vibrent à nouveau, alternant avec le piano. Je propose d'enflammer une allumette ; M. X... m'y autorise ; je choisis un moment où j'entends un meuble se mouvoir, et nous constatons que ce meuble est le fauteuil où se trouve le violon. Il n'est plus à sa place auprès du piano, mais immédiatement derrière nous, à environ deux mètres de l'endroit où nous l'avions laissé.

J'insiste sur ce point, que, pendant toute la durée de la séance, tous les assistants se tenaient les mains, formant la chaîne ; les jeunes filles, qui avaient très peur (nous dûmes les rassurer constamment) serraient énergiquement les mains de leurs voisins ; M. P... et moi, et plus tard M. X ..., étions vraiment prisonniers, et si nous avions tenté d'abandonner la chaîne une seconde, nous aurions été immédiatement signalés.

A. Thomas.

Il est question, au début du procès-verbal qui précède, d'intéressantes expériences obtenues à l'aide de Simonne, une autre personnalité psychique dont j'ai parlé antérieurement. Une des passions de Simonne est de dessiner des fleurs, plus ou moins réussies, par la main du médium. Elle est absolument rebelle aux conversations sérieuses, comme aux phénomènes d'ordre physique, mais comme elle est très assidue aux séances, nous avons essayé de tirer parti de son faible pour le dessin. Voici un fragment de conversation, accompagné d'expériences, qui caractérise le genre de Simonne. Nous n'avons obtenu rien de semblable avec aucun autre esprit :

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1906

CONVERSATION AVEC SIMONNE

Demande. — Ainsi vous restez ici la plus grande partie de la journée ?

Réponse. — Oui.

D. — Et que faites-vous?

R. — Rien.

D. — Vous devez vous ennuyer?

R. — Oui.

D. — Quel dommage que vous ne sachiez pas lire ! On mettrait des livres à votre disposition ; vous les liriez, vous regarderiez les images...

R. — Je les regarde.

D. — Avez-vous regardé celles du livre qui est dans le salon ?

R. — Oui.

D. — Puisque vous aimez à dessiner des fleurs, vous pourriez en faire comme celles qu'on voit dans ce livre.

R. — Oui.

(On va chercher un exemplaire relié de la *Gazette des Enfants.* — Deux membres se détachent pour feuilleter le volume, qui contient une grande quantité de gravures coloriées. — Trois autres, y compris le médium, restent à la table. — Une des personnes qui tiennent le volume indique une gravure, qu'elles seules peuvent voir.)

D. — Y a-t-il des fleurs dans cette image?

R. — Oui.

D. — Laquelle voudriez-vous dessiner et à qui voudriez-vous l'offrir?

R. — Je voudrais un cochon, pour la...

(Suit un qualificatif que Simonne adresse à une personne qu'elle n'aime pas et qui vient quelquefois. On communique la gravure qui a motivé cette boutade : elle se compose de quelques fleurettes, parmi lesquelles s'ébattent plusieurs petits cochons roses.)

Le livre est rouvert à une autre page, toujours hors de la vue des personne qui sont à la table.

D. — Et dans cette image-ci, pourriez vous choisir une fleur ? Laquelle ?

R. — Une rose.

D. — Il y a, en effet, une branche de fleurs roses. Mais, au-dessous, voyez-vous quelque chose qui vous intéresse?

R. — La gamine.

(Le sujet représente une petite fille ; les fleurs ne sont que l'accessoire.)

On passe à une autre gravure.

D. — Que choisissez-vous dans celle-ci ?

R. — Le chien.

D. — Mais il y a aussi autre chose dans l'image. Le voyez-vous?

R. — Oui, une gamine avec une ombrelle.

(C'était parfaitement exact. La gravure représente une fillette portant une gigantesque ombrelle et aux pieds de laquelle se tient un petit chien.)

M. Thomas a assisté à l'une des expériences de Simonne. Je reproduis ci-dessous le procès-verbal qu'il a rédigé :

SÉANCE DU 23 JUIN 1907

Présents : M., Mme et Mlles X..., Mlle W..., Mme et Mlle M..., M. Thomas.

Quelques entités inconnues se présentent, on les écarte. Vient Simonne. On lui propose, ainsi qu'elle a déjà réussi à le faire précédemment, de décrire par l'écriture ou de reproduire les dessins désignés par une personne qui, hors du cercle, les placera de façon à ce que personne d'autre ne puisse les apercevoir.

C'est la deuxième fois que le médium vient chez Mlle W... Il ne s'est pas approché de la bibliothèque qui est dans le fond de la salle près d'un angle.

Mlle W... prend une livraison et demande que Simonne reproduise l'image qu'elle regarde. Simonne répond qu'elle veut choisir elle-même ce qu'elle dessinera. Elle esquisse

un carré avec, à l'intérieur, deux personnes ; on lui demande ce que c'est ; elle répond :

— C'est des gens dans une chambre, c'est des gens qui ont l'air de faire des gestes comme s'ils causaient au théâtre. — Est-ce là ce que regarde Mlle W...? — Non, c'est à la première page en haut, il y a comme un bureau avec des gens qui achètent. — Quel bureau, qu'y fait-on ? — Il y a une boutique avec une vieille femme, un chien. — Qu'y vend-on? — C'est comme un bureau de tabac. — Tourne les feuilles. — Le portrait de la femme est adorable. — Donne des détails. — Elle a les yeux baissés, l'air fripon. — Quelle attitude? — On ne voit que la tête, elle la penche en avant, elle est peinte en jaune, c'est d'une autre couleur que les autres, ce portrait. — La personne que vous venez de décrire remplit-elle un rôle important dans la pièce? — Ça doit être un rôle principal, car on voit tout le temps la même, tête nue avec d'autres poses; c'est une petite jeune fille, toute maigre. Dans un autre portrait, elle a une poupée, elle rentre avec. — Ditesnous le nom qui est au-dessous du portrait. — Je vais demander à quelqu'un qui sait lire, à Mina. Elle s'appelle Miquette.

La brochure est la pièce : *Miquette et sa mère*, éditée par l'*Illustration*. Les descriptions données sont exactes.

Simonne demande que l'on prenne un des livres gris en haut de la bibliothèque, à condition qu'il y ait des images ; elle demande à Mlle W... (qui toujours dérobe la vue du livre aux assistants) de feuilleter vivement, puis elle dit d'arrêter. Simonne dit voir des armées, des gens de guerre. « Il n'y a, dit-elle, que des soldats qui se battent, des Napoléons, des rois ; ils attaquent une prison. »

Le livre est un volume de l'*Histoire de France* d'Henri Martin, et la gravure sur laquelle on s'est arrêté représente l'attaque du Pont de Cé.

Mlle W... demande de décrire une tête qui se trouve à la page suivante, Simonne dit : « C'est un beau jeune homme, il est tout seul, on ne voit que sa tête, il a de grands cheveux frisés, avec une grande barbe ; il a un col avec des fioritures. — Quelle est la forme du cadre ? — Ovale (Portrait de Louis XIII, médaillon). »

Mlle W... prend un autre livre dans la bibliothèque et feuillette. Simonne dit : « Je vais choisir ». On lui demande de dessiner l'image choisie ; elle répond : « Oui, seulement bien à peu près, car je ne sais pas dessiner les personnages ». Elle fait un croquis et écrit : « C'est une gamine, avec elle des moutons ; elle a à peu près, comme moi, quatorze ans. Je regarde les autres images : c'est toujours la même fille, grandie, habillée en homme avec une bannière ». (Simonne dessine une bannière.) Elle ajoute : « Elle fait la guerre, puis elle a un habit comme Cylade (1) (une armure).

On prie Simonne de donner le nom de la jeune fille, elle répond : « Attendez, je demande : — Jeanne d'Arc ». L'ouvrage, toujours tenu hors de la vue, est l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, par Wallon.

Simonne écrit : « Je veux encore faire quelque chose, va chercher la cruche. — Quelle cruche ? — Celle qui est dans la petite chambre à côté ». (Personne du groupe n'a pénétré dans cette pièce, ni pu y voir.) « Pourquoi ? — Pour la dessiner. — Eh bien ! inutile de la chercher, puisque tu la vois ».

(1) Esprit d'un guerrier antique qui se manifeste quelquefois.

(Simonne dessine une cruche), Mlle W... va chercher la cruche qui était dans la petite chambre, nous constatons qu'elle est identique au dessin fait par Simonne.

A. Thomas.

***

Je sais que ces faits peuvent s'expliquer de diverses façons. Les derniers, notamment, pourraient l'être par la clairvoyance ou la télépathie; les déplacements d'objets et les autres faits matériels par des extériorisations de force nerveuse ; on peut émettre l'opinion que le médium ou d'autres personnes présentes avaient eu connaissance de certains détails et que les coups frappés par la table l'ont été sous des pressions plus ou moins conscientes, traduisant simplement la pensée des opérateurs. Je sais, d'autre part, que les expériences qui ont lieu dans l'obscurité prêtent facilement à la supercherie. Mais je prends aujourd'hui l'ensemble de ces faits et je constate qu'aucune de ces explications ne peut s'appliquer *à tous*. Elles sont contradictoires. Si l'on adapte l'une à tel phénomène, il faut la modifier pour expliquer l'autre, et leur diversité, leurs contradictions contrastent avec la concordance que l'on remarque dans la suite des manifestations.

L'explication spiritualiste, au contraire, s'adapte également à chacun des résultats obtenus, aussi bien qu'à l'ensemble de ces résultats. D'après les expériences rapportées plus haut, on pourrait la formuler ainsi qu'il suit :

1° Intervention d'une *intelligence* ayant sa volonté propre, indépendante des assistants ;

2° Cette intelligence est associée à une *force* et constitue avec elle une *personnalité* pouvant se révéler, lorsque la présence d'un médium lui fournit une force correspondante ;

3° Cette personnalité n'est pas la résultante des intelligences et des forces des assistants, puisque le groupe n'étant pas toujours composé des mêmes personnes, elle ne perd rien de son caractère ;

4° Elle possède une conscience, une individualité, un *moi*, différents des autres personnalités qui peuvent surgir dans les mêmes conditions.

Qui sont ces personnalités? Faut-il s'en rapporter aveuglément aux indications d'identité qu'elles nous donnent ? Evidemment non. On ne saurait trop les contrôler. Mais pour certaines d'entre elles, par exemple, pour Augustin Cauchy, on ne peut nier que leur contrôle ait donné un remarquable caractère de vraisemblance.

Dans mon précédent rapport, j'ai cité un grand nombre de cas analogues. Je me bornerai, pour compléter cette étude, à reproduire la communication suivante, qui n'offre pas un grand intérêt en elle-même, mais qui contient des présomptions d'identité frappantes, après l'enquête à laquelle M. Thomas s'est livré.

YVES DAHERON

L'esprit qui se manifeste a le langage d'un paysan. Il dit se nommer *Yves Dahéron de Botvair*. Interrogé sur ce qu'il faisait de son vivant, il dit avoir été *chouan* et être décédé à la Roche-sur-Yon en 1798.

L'entretien continue ainsi qu'il suit :

D. — Pourriez-vous nous dire si vous avez laissé des descendants ?

R. — Attendez, monsieur. J'ai souvenance en avoir en Vendée.

D. — A quel endroit ?

R. — Au Brouzil.

D. — Qu'est-ce que c'est que le Brouzil ?

R. — Je croirais un hameau.

D. — Pourriez-vous nous faire connaître les noms de ces descendants ?

R. — Il y a la femme et beaucoup de petits marmots. Les derniers petits sont le *Jean* et le *Joseph*. Il y a aussi l'*Hélène*, la *Marie*, la *Gabrielle*, la *Caliste*. Il faut pas leur faire des embêtements en leur parlant bouche à bouche. Faut pas qu'ils sachent que je suis venu, ça troublerait leur religion. Ils sont craintifs.

J'abrège la communication, qui n'a rien d'intéressant que ces noms. Elle a eu lieu par l'écriture — une grosse écriture mal formée — et elle est signée Dahéron de Botvair.

M. Thomas s'est occupé de rechercher les traces de ce Dahéron et de sa famille. S'étant assuré qu'il existe en Vendée une localité appelée *les Brouzils*, il écrivit à la mairie de la commune et reçut la réponse suivante :

Les Brouzils, 2 mai 1907.

Monsieur A. Thomas,

En réponse à votre lettre du 26 avril, j'ai l'honneur de vous informer que la famille Dahéron, dont vous me citez le nom de différents enfants, doit être, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, une famille de cultivateurs qui a autrefois habité les Brouzils, au village de la *Boutaire*. Elle est maintenant au village de la Caillaudière-aux-Tirauds, commune de Saint-Sulpice-le-Verdon, par l'Herbagement (Vendée); le père se nomme Jean.

Veuillez, etc.

Le secrétaire de la mairie,
ARNOU.

A la réception de cette lettre, notre dévoué secrétaire général écrivit à Saint-Sulpice-le-Verdon et s'adressa de préférence à l'instituteur, pensant que si les « petits marmots » descendants d'Yves Dahéron existaient réellement, quelques-uns d'entre eux devaient fréquenter l'école. La réponse qu'il reçut lui montra qu'il ne s'était pas trompé. La voici :

Saint-Sulpice-le-Verdon, le 6 mai.

Monsieur,

Il est exact que la famille Dahéron habite la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon, hameau de la Caillaudière-aux-Tireaux.

Le père se prénomme Jean, et les enfants, au nombre de huit : *Calixte, Marie, Hélène,* Athanase, Clotilde, *Jean, Joseph* et *Gabriel*.

Cette famille est bien venue de la Boutaire-des-Brouzils.

Veuillez agréer, etc.

. . . .
Instituteur à Saint-Sulpice-le-Verdon.

On voit que la communication de la personnalité psychique qui dit se nommer Yves Dahéron était exacte sur presque tous les points. Les noms de Calixte, Marie, Hélène, Gabriel, Jean et Joseph sont authentiques, à cela près que « Calixte » avait été orthographié *Caliste* et que « Gabrielle » avait été mis au féminin, de même que *les Brouzils* avaient été mis au singulier. Yves Dahéron n'avait pas parlé d'Athanase ni de Clotilde et n'avait pas fait mention du père de ces enfants; mais on se souvient qu'il n'avait nommé qu'une partie de ses descendants.

Il reste à expliquer le nom de *Botvair*, accolé au sien par Yves Dahéron. Nous avions cru d'abord à une particule nobiliaire; il est plus que probable que c'est le nom du lieu d'où il était originaire. Peut-être est-ce une variante de *la Boutaire*, hameau qui, d'après le secrétaire de la mairie des Brouzils, devait être le berceau de la famille Dahéron. Ces variantes ne sont pas rares dans les noms ruraux, orthographiés sur la prononciation, qui est loin d'être fixe. On en peut voir un exemple dans les deux lettres qui précèdent : Le village de la Caillaudière, suivi des mots *aux Tirauds* dans la première, est appelé dans la seconde la Caillaudière *aux Tireaux*.

Que faut-il conclure de ces faits ? Je laisse ce soin aux personnes qui voudront bien les étudier sans prévention. Mais jusqu'ici la théorie spiritualiste semble être encore celle qui les explique de la façon la plus logique. Quiconque n'est pas prévenu contre elle admettra qu'il y a au moins des présomptions en faveur de l'individualité des communiquants invisibles, et de leur identité en certains cas. X...

LES GYPSIES MODERNES

Mme Cléophas et sa Voyante

J'ai profité de l'installation de Mme Cléophas, au 7 de la rue Cavalotti, pour lui faire une nouvelle visite, et tenter quelques expériences personnelles avec sa voyante, que plusieurs personnes m'ont recommandée comme très intéressante.

Cette jeune femme, qui se met à la disposition des lectrices de l'*Echo*, désire garder le plus strict incognito, quant à son nom. Je la désignerai donc sous les termes vagues de Mme X..., ou de la « Voyante de Mme Cléophas. »

Avant d'expérimenter, je voulus obtenir quelques explications au sujet de ce don de divination qui tout à coup s'est révélé de façon surprenante.

— J'étais, depuis longtemps, m'explique-t-elle, en relation avec Mme Cléophas. Les visites que je lui faisais étaient d'autant plus fréquentes que tout ce qu'elle me prédisait, soit par les cartes, soit par les lignes de la main, se réalisait avec une précision extraordinaire. Ceci prouvait, à mon avis, qu'il y avait entre nous une très grande sympathie fluidique. Or, un jour qu'à la suite d'une nouvelle consultation, nous avions longuement causé hypnotisme et somnambulisme, je proposai à Mme Cléophas d'essayer de m'endormir. Elle accepta volontiers. Il paraît que, très vite, je fus la proie du sommeil et que je me révélai d'une grande lucidité. Sa première expérience fut celle-ci : Une paire de gants avait été oubliée dans le salon de la devineresse. Mme Cléophas me la remit et, après quelques hésitations, je fis un portrait si exact de leur propriétaire, que mon amie la reconnut sans peine. Satisfaites l'une et l'autre de ce premier résultat, nous fîmes presque quotidiennement des expériences. Aujourd'hui, je me mets à la disposition de ceux à qui ma lucidité d'esprit peut être utile.

— Alors, si vous le voulez bien, vous prendrez cette lettre, et vous me direz quelle personne l'a écrite ?

Mme Cléophas s'approche, fixe les yeux de la jeune femme, lui fait quelques passes, et bientôt celle-ci est la proie d'un profond sommeil.

Je l'interroge alors :

— Qui a écrit cette lettre ?

La voyante presse la missive dans ses mains, sur son front, hésite, cherche, puis me répond :

— Une jeune fille blonde... de petite taille... avec des yeux bleus.

— C'est exact. Et quel était son état d'esprit en écrivant ?

— Profondément ennuyée. Elle souffre d'un amour brisé... la rupture est déjà ancienne ; mais elle y pense encore, souvent.

— Ne voyez-vous rien de nouveau pour elle ?

— Si, un nouvel amour... le nouveau fiancé la consolera de l'ancien, mais le mariage sera retardé par suite de difficultés pécuniaires et familiales, et il ne pourra avoir lieu avant une année ».

Pour tout ce qui concerne le présent, je peux affirmer que les choses sont exactes. Pour l'avenir, le contrôle est impossible présentement.

Satisfaite de cette première expérience, j'en tentai une seconde. Prenant dans mon porte-carte une autre lettre, je la tendis à Mme X.

Elle hésita longtemps, puis me déclara :

— Est-ce parce que vous avez longtemps porté cette lettre sur vous ? Il me semble qu'elle vient de vous. Malgré ma volonté de chasser votre image, c'est vous que je vois toujours.

Je reconnus la justesse de cette vision, et Mme X. m'annonça alors différents événements, dont la réalisation me paraît assez vraisemblable.

Quand son amie fut réveillée, Mme Cléophas, en souriant, me tendit les tarots.

— Voulez-vous voir si mes cartes confirmeront les prédictions de ma voyante ?

— Merci. Je n'ai plus le temps d'accepter, mais je tiens à vous faire part d'une preuve de voyance par les cartes dont vous fûtes l'héroïne.

Au mois de janvier dernier, — vous vous en souvenez peut-être ? — je vins vous consulter pour une jeune amie très ennuyée alors au point de vue d'une situation.

Par les tarots, vous m'assurâtes qu'elle aurait un emploi au *5 août*. Or cette jeune fille est entrée dans une administration le *1er août*.

— Ah ! cinq jours d'erreur !

— C'est si peu que je trouve ce résultat merveilleux, et que je tiens à vous féliciter, et à en faire part aux lecteurs de l'*Echo*.

Mme Cléophas joyeuse me tend un petit parchemin blanc.

— Pour vous remercier, voulez-vous me permettre d'accepter ceci ?

— Quoi donc ?

— Un talisman.

— Je vous avoue que ma foi n'est pas très grande.

— Raison de plus pour tenter l'expérience. Je m'en remets à vous, pour en donner des nouvelles à vos lecteurs !.. Une de mes amies, Mme Piper, 105, rue Lauriston, pourra vous témoigner que son talisman de Mercure lui a donné une parfaite réussite dans les affaires.

— J'accepte alors. Et, si vraiment cela réussit, eh bien, j'aurai le courage d'avouer — à notre époque de scepticisme — qu'un mystérieux petit carré de parchemin m'a porté bonheur.

Et sur cette réconfortante perspective, je pris congé des deux aimables devineresses.

Mme LOUIS MAURECY.

UNE CONFÉRENCE DE M. GABRIEL DELANNE

Dimanche dernier, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel des Sociétés savantes, M. Gabriel Delanne, président de la « Société française d'étude des phénomènes psychiques », a fait une conférence sur « les Enseignements de l'au-delà ».

La plus grande partie de cette conférence fut consacrée à l'analyse du livre que viennent de publier Mmes de V... et C... sous le titre : *Entretiens posthumes du philosophe Pierre de Béranger (dit Abailard)*, livre dont nous avons déjà parlé, dont nous reparlerons encore, car il soutient des doctrines que nous aimerons à discuter.

M. Gabriel Delanne a fait un grand éloge de la modestie et du désintéressement de Mmes de V... et C..., qui se sont bornées à écrire, sous la dictée de l'entité se manifestant sous le nom d'Abailard, l'ouvrage qu'elles ont ensuite publié sans le moindre esprit de lucre.

Puis, ayant lu et commenté quelques passages de ces dictées, il s'est, en concluant, attaché à démontrer que Mmes de V... et C... ont bien été en communication avec l' « esprit » du philosophe, le Malin étant, selon lui, incapable de donner aux hommes des conseils aussi profitables à suivre. .

Les auditeurs sont sortis convaincus, parce que M. Delanne plaide très bien, et aussi parce qu'il prêchait des convertis.

ÇA ET LA

Mlle Marguerite Oberlies

Dans le numéro de l'*Echo* du 1er mai dernier, j'ai présenté aux lecteurs cette jeune et intéressante médium-guérisseuse.

Quelques personnes m'ayant écrit pour me demander comment ce don étrange — que prétend avoir la jeune fille — de voir les morts et les maladies, s'était développé en elle, je suis allée, de nouveau, visiter Mlle Oberlies, 57, rue Rochechouart, et sa mère a bien voulu me faire l'intéressant récit qui suit :

« En 1900, après un écroulement de fortune, désespérée, j'avais résolu de me suicider avec ma jeune enfant (Marguerite avait alors dix ans). Cependant, par un reste de croyance, et aussi par pitié maternelle, je m'étais accordé un délai de deux mois. Si, après ce laps de temps, la situation était demeurée telle, alors, sans hésitation, j'irais vers la mort.

« Et voici qu'un jour, à la nuit tombante, ma fille Marguerite, que j'avais envoyée faire une commission dans le voisinage, rentra précipitamment, sous le coup d'une émotion extraordinaire.

— Maman, maman, j'ai vu auprès de moi, dans la rue, un homme tout blanc, tout luisant, qui passait au travers des becs de gaz et des passants, sans se *casser*.

— Mon Dieu, m'écriai-je, ma fille est folle !

Je tentai de calmer l'enfant, je la couchai et lui fis prendre des tisanes.

Mais le lendemain et les jours suivants, Marguerite fut la proie du même cauchemar.

— J'ai peur, disait-elle, pourquoi cet homme ne s'habille-t-il pas comme les autres ?... Il est tout blanc, tout luisant.

— Prie, lui répondai-je, ne sachant plus à quel saint me vouer.

L'enfant obéit, et bientôt le fantôme lui apparut vêtu comme un vivant.

Quelques jours se passèrent, puis Marguerite me déclara :

— Tiens, le monsieur n'est plus seul, il est accompagné d'un autre homme qu'il me présente, en me disant : « C'est grand-père ! »

(Ma fille n'avait jamais connu mon père, qui était mort depuis trente ans.)

Très émue, je demandai à la petite des détails sur cette nouvelle apparition, et Marguerite me fit du grand-père un portrait exact.

Bientôt, je ne pus plus avoir aucun doute sur la réalité de ces visions, et, ayant retrouvé ma foi en l'immortalité, je renonçai, pour toujours, au suicide.

Par la suite, d'autres spectres vinrent s'ajouter aux premiers, et Marguerite acquit ce don étrange dont vous avez parlé : la vision directe des maladies.

— On m'a dit qu'elle avait perdu ce don ?

— C'est vrai ; il s'est en allé comme il était venu, sans raisons apparentes ; mais Marguerite est restée en relations constantes avec le *grand-père*, des parents, des amis, et l'apparition qu'il lui présenta sous le nom de Mme Reddy. C'est d'après les conseils de l'une ou l'autre de ces entités que Marguerite soigne les malades.

— Et Mlle Oberlies continue ses guérisons ?

— Oui, à Baden-Baden, où nous avons passé les vacances, Marguerite guérit, avec une seule séance de passes magnétiques, une de mes parentes si sceptique que ma fille la soigna presque malgré elle. Celle-ci — et depuis longtemps — se plaignait de douleurs violentes dans l'abdomen. Dans la nuit qui suivit l'action magnétique de Marguerite, la malade rendit un caillot de sang, et jamais plus depuis elle ne ressentit aucune douleur. De retour ici depuis peu, ma fille a retrouvé des malades, et j'espère que j'aurai bientôt à vous apprendre de nouvelles guérisons.

C'est sur ces mots d'espoir pour les malades soignés par la jeune médium que j'ai pris congé de Mme Walter Oberlies.

Mme Louis Maurecy.

Les faits surnaturels de Saint-Affrique du Causse.

On nous adresse la communication suivante que nous n'insérons que sous la plus expresse réserve :

« L'an dernier, au mois de novembre, le jour de l'Adoration de la paroisse de Saint-Affrique du Causse, dans l'Aveyron, une trentaine de personnes disent avoir vu dans la Sainte-Hostie de l'Ostensoir les uns la Sainte Face ou l'Ecce Homo, les autres le Sacré-Cœur, quelques uns l'Enfant Jésus tenant d'une main le Globe terrestre surmonté d'une croix, de l'autre une petite Hostie.

« Depuis cette époque, un certain nombre de personnes disent avoir été témoins des mêmes manifestations à maintes reprises, particulièrement le troisième dimanche du mois et les jours de fête où le Saint-Sacrement est exposé.

« Le bruit de ces merveilles s'est répandu au loin, aussi les jours d'exposition du Saint-Sacrement les étrangers viennent nombreux et de loin pour assister aux offices et se rendre compte des merveilles qu'on leur a racontées. Les uns rentrent chez eux enthousiasmés parce qu'ils ont vu, affirment-ils, les autres disent n'avoir rien vu de clair et enfin d'autres n'ont vu que l'Hostie blanche. Tous sont heureux de leur voyage et bien résolus à revenir. »

A la Société universelle d'Etudes psychiques.

Nous rappelons à nos lecteurs que l'Assemblée générale de la Société universelle d'Etudes psychiques a eu lieu le 19 juin 1908. Ont été élus membres du bureau central :

Président : M. Joire ; vice-présidents : MM. Le Menant des Chesnais, de Vesme, Blier ; secrétaire général : M. Rabier ; secrétaire général-adjoint : M. Dhuique ; trésorier-général : M. Douchez ; trésorier général-adjoint, M. Archat.

Ensuite, par l'élection de M. Archat et de Mme Monroc, le Bureau de la section de Paris s'est trouvé composé comme suit :

Président : M. Le Menant des Chesnais : vice-président : M. Blier ; secrétaire : M. Rabier ; trésorier : M. Archat bibliothécaire-archiviste : Mme Monroc.

Les conférences du docteur Papus.

Le docteur Papus a repris, le 14 novembre, à l'Hôtel des Sociétés Savantes (salle D), 28, rue Serpente, le cours de ses conférences mensuelles. Les suivantes auront lieu au même endroit, et à 8 h. 1/2 du soir, les 12 décembre 1907, 9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet 1908.

A TRAVERS LES REVUES

UNE SOIRÉE MERVEILLEUSE

Sous ce titre, M. le Dr Pau de Saint-Martin rend compte, dans la *Revue spirite*, des phénomènes extraordinaires obtenus, au cours d'une séance qu'il donna dans son appartement de la rue Montaigne, par le Dr comte Albert de Sarrak, et à laquelle étaient conviées quelques personnes s'occupant des sciences psychiques.

La séance, qui fut précédée d'une conférence, eut lieu dans un salon largement éclairé par un lustre et une profusion d'ampoules électriques :

M. de Sarrak, avant de commencer les expériences si impatiemment attendues, demande la permission de revêtir, par dessus son habit, une sorte de robe aux longues manches dont la couleur, en rapport avec les influences planétaires, varie nécessairement suivant le temps, le jour et les saisons. Il prie ensuite un des assistants de vouloir bien lui servir d'aide, de compère, ajoute-t-il en plaisantant; après un examen rapide, son choix se porte sur M. le général A... dont les réactions, paraît-il, sont des plus favorables à la manifestation qu'il va s'efforcer de provoquer. Sur les indications qui lui sont données, M. A... se place au milieu du salon, ses moindres mouvements pouvant être observés et suivis de très près, les deux avant-bras levés, les mains réunies en forme de coupe de façon à pouvoir contenir une quantité voulue de la terre noirâtre qui doit servir de terrain de germination; dans cette terre, un second invité, M. le commandant M..., le très distingué rédacteur de la *Revue spirite*, sème au hasard, en les enfonçant de l'extrémité du doigt, des grains de blé qu'il a pris lui-même dans la coupe; une troisième personne emprunte un peu d'eau au verre dans lequel a bu tout à l'heure le conférencier, et s'en sert pour arroser le mélange de terre et de blé.

A ce moment seulement, M. de Sarrak, qui, jusqu'alors, s'était tenu immobile, éloigné sensiblement du groupement formé par ses aides bénévoles, s'en rapproche lentement après avoir prié Mme de Sarrak de se mettre au piano, pour générer des vibrations destinées à harmoniser les fluides de l'ambiance et à seconder l'extériorisation de ses fluides personnels.

L'expérience réussira-t-elle? Tous le souhaitent sans trop l'espérer, car nous avons été prévenus que les conditions atmosphériques étaient plutôt défavorables, le temps très pluvieux et l'air surchargé d'humidité. D'ailleurs, comment un grain de blé pourrait-il germer dans des conditions pareilles? Dans le cours de son voyage aux Indes, Jacolliot, en parlant des fakirs, cite, il est vrai, des faits analogues, mais l'Orient est bien loin et jamais, en Europe, phénomène pareil n'a encore été constaté.

Pendant cette période d'attente, le Yogui, le magicien, comment ne pas l'appeler de ce nom, placé en face de M. A..., la face comme extatique, les yeux demi-clos, les avant bras élevés, la paume des mains en dehors, dans l'attitude consacrée des suppliants, récite ou plutôt murmure des Mantras, c'est-à dire des invocations adressées au maître invisible, et, d'autre part, tantôt par un souffle large dirigé vers les mains de M. A..., tantôt par des passes magnétiques lentes, les unes de haut en bas, les autres de bas en haut et sous les mains mêmes, comme pour pousser au dehors les germes à venir, s'efforce de hâter, de favoriser la production du phénomène. Lui-même, dans ce temps, paraît dans une sorte d'état crisiaque : les traits de la face sont contractés, les yeux maintenant fixes, dirigés avec insistance vers l'aggloméral de terre et de blé, les veines du front sont gonflées à se rompre, les mains sont tremblantes, la respiration est haletante, les battements du cœur paraissent saccadés, douloureux peut-être, car la main gauche se porte fréquemment à cet endroit comme pour calmer la violence des mouvements; dans son ensemble, tout l'être de l'expérimentateur donne l'impression d'une énergie en action qui fait effort pour se manifester.

Trois ou quatre minutes se sont ainsi écoulées dans un silence absolu, presque impressionnant, lorsque, parallèlement, on voit la face du mage se détendre et celle du général A... se marquer d'une stupéfaction indicible; c'est que ses yeux, immédiatement fixés sur ce nouveau terrain de culture, sont, en effet, les premiers à constater les résultats de l'expérience; tout à l'heure ses mains percevaient nettement la chaleur et presque le choc des effluves vitaux ou magnétiques, il voit maintenant de petites tigelles vertes, émerger çà et là de la terre tenue dans ses deux mains, puis leur nombre se multiplier en même temps que les tiges se développent et s'élèvent.

Quelques instants encore, le mage précipitant l'intensité de son souffle, la rapidité de ses passes ou l'envoi de ses effluves, et bientôt tous les assistants réunis autour du groupe formé par M. A... et le comte de Sarrak, chacun vient de son témoignage personnel affirmer la réalité d'une forme de vie végétale venue au jour sous l'effort de la volonté et d'une extériorisation de la force humaine. Du reste, avec la pointe d'une longue aiguille d'or, la même qui lui avait servi tout à l'heure pour piquer en divers points du mélange, de manière à faciliter la pénétration du liquide, M. de Sarrak sépare maintenant terre et blé et distribue à chacun des assistants les grains de blé ainsi germés, chacune des tiges d'une hauteur moyenne de 10, 15 à 20 millimètres.

Montre en main, la durée de l'expérience a été de huit minutes! La réussite est complète, indéniable : la germination s'est bien effectuée en pleine lumière, sans artifices ni préparations, dans des conditions qui semblent exclure toute possibilité de supercherie. Pour s'assurer de la vitalité de ces germes, Mme M... a eu, du reste, la curiosité de mettre les grains qui lui avaient été distribués dans les conditions nécessaires de terre et d'humidité et elle a vu les tiges se prolonger de jour en jour, augmenter de force et de vigueur.

Après les applaudissements et les félicitations que l'on devine, et avoir pris quelques moments d'un repos dont on conçoit assez la nécessité, étant donné l'effort énorme et la dépense de force vitale qu'a dû exiger l'expérience précédente, M. de Sarrak se lève, et, sans indiquer encore le but de ses demandes, prie deux personnes prises au hasard, la première de lui fixer ce qu'il appelle une ligne de direction pour l'émission volontaire de ses fluides, la seconde de désigner une partie quelconque du vêtement que portait en entrant Mme M..., soit, dans l'espèce, la manche gauche d'un pardessus qui, maintenant, est dans l'antichambre; il demande ensuite à chaque invité de vouloir bien mettre sa carte de visite sur un petit guéridon, celui-là même qui, tout à l'heure, supportait la coupe et le plateau, le plus jeune parmi nous devant prendre une de ces cartes et la remettre à lui-même.

M. de Sarrak déchire la carte en quatre morceaux et la met dans sa main droite. Puis il demande à pas-

ser dans la pièce voisine, où MM. T..., commandant en retraite et B..., éditeur, l'accompagnent et le surveillent étroitement :

Une fois arrivé dans ce nouveau local, encadré, bien entendu, de ses deux gardes du corps, M. de Sarrak, après avoir remis à l'un des témoins un morceau de la carte qu'il a déchirée tout à l'heure, en le priant de le conserver soigneusement pour une vérification ultérieure, se place près d'une table, courbé, demi-agenouillé, le bras gauche replié reposant sur le plateau de la table, le reste du corps infléchi et portant sur le membre supérieur droit, la main, celle qui tenait les morceaux restant de la carte, toujours demi-fermée et appuyée au sol.

M. de Sarrak, nous dit plus tard l'un des témoins, M. B..., est demeuré quelque temps dans cette attitude, murmurant ses Mautras, les paupières abaissées, les muscles de la face et du tronc secoués de contractions et l'état de trance se prononçant de plus en plus, lorsque tout d'un coup, le corps, comme parcouru d'une secousse électrique, s'est d'abord relevé à moitié, puis rejeté en arrière, en même temps que les jambes venaient d'arrière en avant et en haut comme attirées, soulevées par une force invisible, et que le bras et la main droite se portaient visiblement en haut; à ce moment même, nous dit M. B..., qui analysait minutieusement ses sensations, j'ai eu l'impression très nette que ma main, bien que placée sous le bras de M. de Sarrak et qui, auparavant, faisait effort pour l'empêcher de se renverser, ne supportait plus aucune résistance, comme si tout le corps eût été soulevé, projeté en avant et de bas en haut par une lévitation instantanée; tout ceci a duré un temps inappréciable, moins d'une seconde, puis le corps retombant en arrière, M. Th... et moi nous l'avons soutenu, jusqu'à ce que M. de Sarrak, reprenant possession de lui-même, nous ait prié de l'accompagner dans le salon ; encore avez-vous constaté que nous le portions plutôt qu'il ne marchait.

Qu'étaient cependant devenus les différents morceaux de carte, puisque revenu entièrement à lui et la main droite ouverte, M. de Sarrak nous montrait qu'il n'en existait plus aucun, à l'exception du morceau témoin conservé par M. Th...

Après avoir joui un instant de la surprise commune, vous trouverez, dit-il, le premier morceau dans la direction indiquée tout à l'heure pour l'envoi de mes fluides, soit quelque part sur ce meuble le plus près du mur extérieur; le second doit être dans ou près de la manche de M. M..., le dernier, enfin, s'il vous plaît de l'aller chercher de suite, est sous ce buste d'Allan Kardec, que vous connaissez presque tous, qui repose sur un socle dans la librairie Leymarie, rue Saint-Jacques, 42.

De fait, chaque morceau se trouvait bien à l'endroit désigné, l'un dans la voie fluidique désignée précédemment, sur un meuble entre une lampe et un vase de fleurs; l'autre dissimulé dans le revers de la manche gauche du pardessus de M. M..., et le troisième, vu l'heure avancée, ne pouvant être pris à l'endroit fixé, deux personnes, le lendemain matin, étant de bonne heure à la librairie Leymarie, le trouvèrent à l'endroit convenu, soit sous le buste d'Allan Kardec; avec le morceau témoin conservé par M. Th..., la reconstitution de la carte était complète.

M. de Sarrak a clôturé cette séance par une troisième expérience, qui rappelle les œuvres et les procédés de certains médiums dessinateurs.

M. de Sarrak opère les yeux bandés, chaque œil recouvert d'un double de ouate hydrophile, qui descendait jusqu'au-dessous du milieu des joues, le tout maintenu par un bandage de gaze en huit de chiffres et une quantité réellement excessive de serviettes, les unes allant en biais de gauche à droite, les autres de droite à gauche de façon à rendre toute vision absolument impossible.

Mais avant de se laisser emmaillotter de la sorte, M. de Sarrak s'adresse au très distingué rédacteur en chef de la *Revue spirite*, en lui présentant un cadre de 0,30 sur 0,25, absolument vierge encore de toute marque et de toute trace: « Mon Commandant, voulez-vous un dessin dans le sens de la longueur ou de la largeur de la toile et quel genre préférez-vous ? Un paysage, une marine, vus de jour ou de nuit ? Puisque vous choisissez la marine désirez-vous des vagues, des rochers et parmi les nuages un effet de lune ? dans ce cas veuillez marquer d'un signe imperceptible la place qu'elle doit occuper.»

Il se tourne ensuite vers M. le prof. Barlet, l'auteur si connu des ouvrages d'occultisme les plus réputés : « Veuillez, monsieur, inscrire sur un carré de papier, et sans me le montrer bien entendu, le prénom d'une personne quelconque. »

Ces conventions décrites d'un commun accord, M. de Sarrak se place devant une console sur laquelle sont placées deux soucoupes, l'une contenant du bleu de Prusse, l'autre du blanc de céruse, et, après quelques instants de concentration, secondé toujours dans sa tâche par les vibrations, non plus d'un piano, mais d'une boîte à musique que son fils met en mouvement, il jette à grands traits sur la toile des touches alternatives de blanc et de bleu, le tout mélangé dans un désordre qui n'est que l'apparence, tant et si bien qu'au bout d'un quart d'heure environ, les assistants ont sous les yeux un tableau représentant une marine avec des vagues, des rochers et la lune entre les nuages, exactement à l'endroit marqué d'avance.

Entre temps, tout en peignant sa marine, par un phénomène de lecture de pensée ou de double vue, M. de Sarrak avait, en quelques coups de pinceau, tracé momentanément sur la toile le prénom de Jeanne, qui correspond bien à celui que M. Barlet avait inscrit tout à l'heure sur un morceau de papier.

Pendant toute la durée de l'expérience, bien que parlant et agissant d'une façon en apparence naturelle, M. de Sarrak était cependant en trance, sous l'action et sous la direction d'une volonté autre que la sienne. Ce qui semble le prouver, c'est que le tableau terminé, lorsque s'affaissant sur lui-même et retombant en arrière sous l'effet d'une fatigue excessive, M. de Sarrak prie qu'on le débarrassât de son bandeau, qui était devenu presque un instrument de supplice, en raison de la chaleur congestive provoquée par l'épaisseur de l'appareil et la striction extrême des liens, il a demandé aussi qu'on le sortît de son état spécial, en agissant comme dans les cas de sommeil provoqué, soit par un souffle froid dirigé fortement sur les globes oculaires; dans ce moment, il a été facile de constater que les paupières étaient contractées, serrées fortement l'une contre l'autre, et les yeux convulsés en haut et un peu en dedans, en ne laissant voir que le blanc des sclérotiques, comme cela se produit, et c'est même un signe pathognomonique, dans les états de crise nerveuse, de sommeil hypnotique ou somnambulique. Dr PAU DE SAINT-MARTIN.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil.
Téléphone 724-73